

Parc naturel
régional du Vercors

LA RÉSERVE
NATURELLE DES
HAUTS-PLATEAUX DU
VERCORS

Rapport d'activité 2023

PRÉSERVER ET VALORISER



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



Parc
naturel
régional
du Vercors

Les Hauts-Plateaux
du Vercors, territoire
d'exception, méritent
l'implication de tous...
Si le Syndicat Mixte du
Parc naturel régional
du Vercors en tant que
gestionnaire de cette
Réserve naturelle nationale
oeuvre à la préservation
de ses richesses, il
souhaite que cet objectif
soit partagé par tous
ses partenaires, tous
les acteurs et tous les
usagers...

SOMMAIRE

- 4 La Réserve et sa gestion
- 8 La vie de la Réserve
- 11 Les missions et activités de la Réserve
- 27 Les Perspectives 2024
- 28 Les Annexes



LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

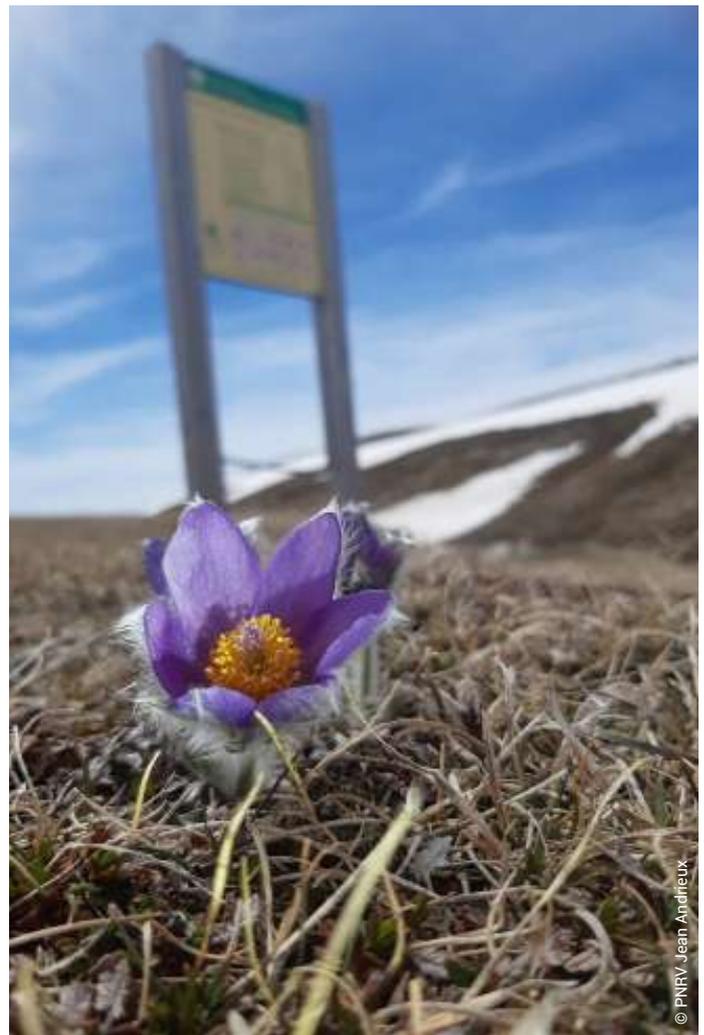
- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. Une nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 21 février 2022 confirmant la confiance donnée au SM-PNRV.

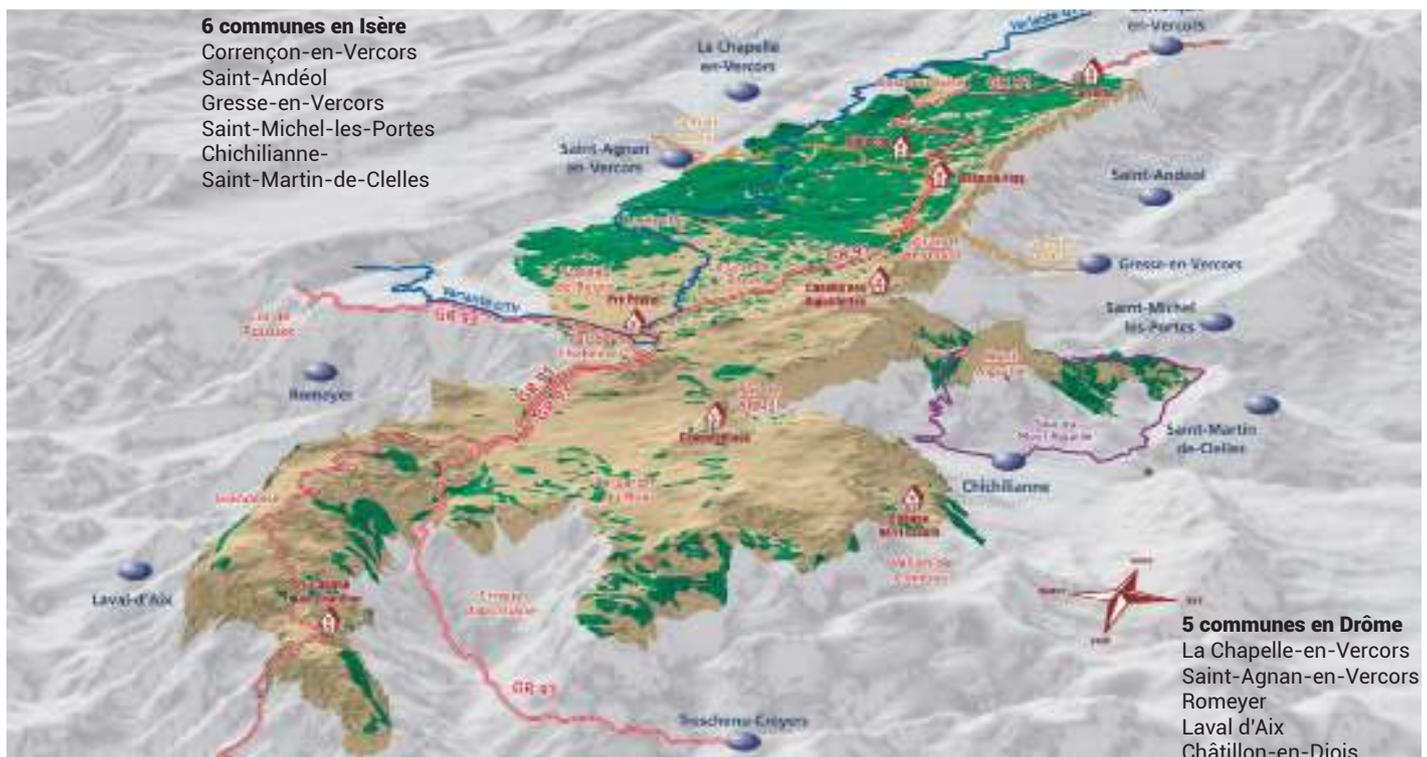
La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre plus de 8 % des 206 000 hectares du territoire du Parc et se trouve sur 11 communes (depuis la fusion officielle des communes de Trescheu-Creyers et Châtillon-en-Diois) et sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- Deux sites Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- une Réserve Biologique Intégrale : la RBI du Vercors
- des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et des sites classés



© PNRV Jean Andrieux



Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.

Le Bilan de ces années de gestion est finalisé.

La révision du plan de gestion est donc engagée depuis l'automne 2023.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux du plan de gestion actuel :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan
A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieu	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu
	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque
	4 : Organiser la mutualisation des recherches
B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors
	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique
	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)
C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières
	10 : Accompagner l'activité forestière
	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux
D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude	12 : Gérer la fréquentation de loisirs
	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution
	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales
	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire
	18 : Accueillir les publics
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs
F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire
	21 : Conserver le patrimoine anthropique
G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques
	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire
	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le/la Sous-Préfet(e) de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors. Il est composé de 25 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou des techniciens experts dans leur domaine. Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur certains projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur certains dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie. L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.



Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentant les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques. Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et tous les membres peuvent exprimer leur point de vue sur la préservation de cet espace protégé. A la fin de chaque demande d'autorisation, un vote est fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif. Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Comité Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.



La présidence de la Sous-préfète de Die

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature. Depuis le 9 octobre 2023, c'est Madame Véronique SIMONIN, Sous-préfète de Die, qui représente le Préfet de la Drôme.

Elle préside les séances du Comité Consultatif qui permettent aux représentants de l'Etat de prendre les décisions finales en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.



DÉCRET DU 20 SEPTEMBRE 2023 PORTANT NOMINATION DE LA SOUS-PRÉFÈTE DE DIE - MME SIMONIN (VÉRONIQUE)

L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières. Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, Romain Briet, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue également le rôle de relai. La DREAL instruit toutes les demandes d'autorisations qui sont exprimées sur la RNHPV, les DDT finalisent l'autorisation pour sa signature préfectorale.



Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.

Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien vers ces formulaires est le suivant : https://frama.link/DemandeAutorisation_RNHPV



LA VIE DE LA RÉSERVE

L'équipe de la Réserve

Composition de l'équipe technique de la RNHPV :

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle
- Nadia Roblet : assistante de la Réserve naturelle
- 5 gardes à temps plein :
 - Anne-Julie Parsy
 - Bruno Cuerva
 - Brice Palhec
 - Jean Andrieux
 - Hervé Tournier
- David Leroy : garde à mi-temps à la RNHPV et à mi-temps comme écogarde au Parc du Vercors
- Stéphane Fayollat : chargé de mission Parc, missionné spécifiquement sur un mi-temps pour le schéma d'accueil de la RNHPV et les projets d'aménagement des portes d'entrée
- Coralie Barbier, recrutée en CDD de 4 mois pour accompagner le conservateur dans la révision du plan de gestion



Coralie Barbier, chargée de mission en appui au conservateur pour le PDG

Grace à l'augmentation des budgets des RNN de 11 % et de la dotation spécifique pour l'éducation à l'environnement, l'équipe de la Réserve a été étoffée cet été par :

- 2 gardes saisonniers pour 6 mois - Guillaume Fruquière et Lucas Delalande
- 4 médiatrices pour 3 mois - Alice Lefevbre, Marie Plasse, Blandine Messiez-Poche et Laurie Garcin

Michel Vartanian, 1er vice président au SM-PNRV, assure le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV.



Stéphane Fayollat, chargé de mission à mi-temps depuis juillet 22

2023, une nouvelle année engagée dans l'accueil, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement



L'équipe des médiatrices 2023



L'équipe de la Réserve naturelle 2023

Depuis plusieurs années maintenant, 6 thématiques sont mises en avant, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est devenu référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les 6 thématiques sont les suivantes :

- 1 - Suivis naturalistes et scientifiques
- 2 - Accompagnement de l'activité pastorale
- 3 - Veille, surveillance et police de l'environnement
- 4 - Suivi des équipements, du bâti et des travaux
- 5 - Accompagnement des activités de pleine nature
- 6 - Sensibilisation et éducation à l'environnement

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RNHPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.



L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écogardes (saisonniers). Pendant la présence de ces derniers, des réunions de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ... Les écogardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui est mobilisé en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, ...

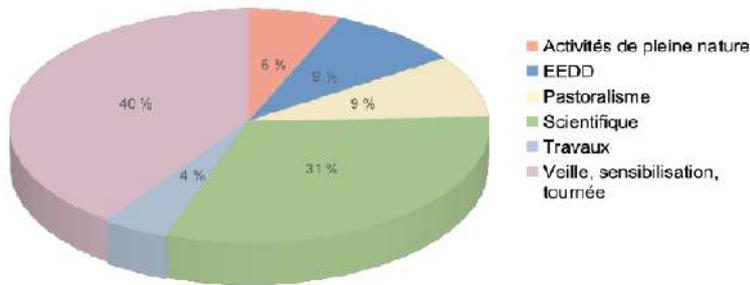
Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé, sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.



La RNHPV étant également deux sites Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice du site, et Coralie Barbier, qui était missionnée pour l'élaboration du nouveau document d'objectifs des sites Natura 2000 des Hauts-Plateaux (jusqu'en sept 2023).

La capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et aussi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Cette dernière s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.

Répartition par thématique -2023



Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échange

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies plusieurs fois dans l'année.

Le comité consultatif du 23 mars s'est tenu à Chichilianne et le second le 23 novembre à Châtillon-en-Diois. (arrêté préfectoral du 29 novembre 2021 portant composition du comité consultatif de la Réserve naturelle pour 5 ans)

Le Conseil Scientifique s'est quant à lui réuni à 3 reprises, le 07 mars, le 06 juin, et le 07 novembre. De nombreuses demandes nécessitaient en effet son avis.

Pour rappel, la mise en place du nouveau Conseil Scientifique a été effectuée en 2018 (par arrêté préfectoral valable pour 5 ans) avec comme président Grégory Loucougaray, accompagné d'un vice-président, François Véron qui le seconde notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV.

Sa composition va être réétudiée et un nouvel arrêté préfectoral sera pris pour 5 ans officialisant les membres qui le composent.

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain, ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et usagers de la Réserve naturelle.

L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

BUDGET DE LA RÉSERVE

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère qui abonde de 20 % l'enveloppe de l'État.

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2023		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351€
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		451 051 €

Recettes Fonctionnement 2023	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	75 175 €
TOTAL	451 051€

Recettes Opérations 2023	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	7 400 €
TOTAL	44 400€

Total Recettes 2023 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	82 575 €
TOTAL	451 051€

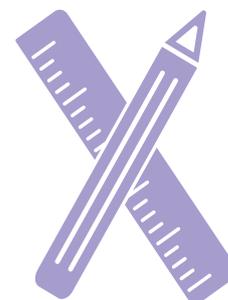
Opérations 2023	MONTANT
PLAN DE GESTION	2 000 €
Plan de gestion - accompagnement RNF	2 000 €
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	21 900€
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3 450 €
Diagnostic faune flore Mont Aiguille	2 000 €
Gypaète barbu - adhésion Réseau international	1 600 €
Lièvre	2 000 €
Stagiaire STOC	4 000 €
Suivi Loup	8 850 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 500 €
Équipements et services aux éleveurs	1 500 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	5 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	5 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	1 500 €
Chantier entretien Cabane, bachas, sources	1 500 €
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	- €
Diag Faune flore Mont Aiguille	/€
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	12 500 €
Actions, outils pédagogiques prog scolaire « à l'école de la RN»	10 000 €
Conférence, animation grand public, communication	2 500
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2023	44 400 €

A noter depuis 2021, l'augmentation du budget de 11% (augmentation pour toutes les RNN) et une enveloppe de l'État spécifique pour de l'éducation à l'environnement à hauteur de 35 971 €.

Pour rappel, en 2021 la Réserve a également été lauréate pour le Plan Relance France sur le projet « réaménagement des principales portes d'entrée de la RNHPV » pour une enveloppe de 150 000€ et le Parc du Vercors a également été lauréat pour le projet « création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille » pour une enveloppe de 229 000€.

Grâce à la contribution du SM-PNRV, la commune de Saint-Agnan-en-Vercors a pu bénéficier de 100 000€ (Plan Relance France) pour l'acquisition d'une propriété privée qui se trouve en partie en Réserve naturelle.

La Réserve naturelle a également été lauréate d'un appel à projet du fonds Avenir Montagnes pour restaurer la maison forestière de La Coche et créer un sentier thématique hors Réserve (180 000€).

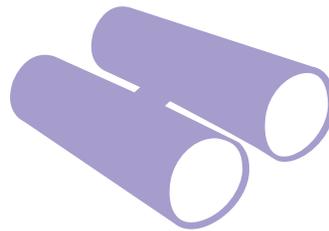


LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs au côté de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, dans le cadre de programmes scolaires, ... Elles peuvent être également réalisées par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 9 %.
À noter que ce pourcentage ne prend pas en compte les saisonniers recrutés spécifiquement pour cette mission.



La sensibilisation au service de la Réserve naturelle, de sa gestion et de la préservation de ses richesses



© PNRV Nadia Roblet



Les réflexions engagées sur la politique d'accueil ont permis de développer des actions de communication et de sensibilisation plus structurées et donc plus efficaces. Le livret d'accueil expliquant la Réserve naturelle et les activités humaines autorisées est depuis 2020 déposé dans les offices de tourisme et chez certains socio-professionnels aux portes d'entrées de la RNHPV. Il est présent dans les cabanes abris.

En 2023, plusieurs interventions ont été faites sur le terrain notamment dans le cadre de formations de futurs bergers et d'autres dans le cadre d'interventions auprès des scolaires.



© PNRV Lucas Delalande

Les gardes de la RNHPV ont pu réaliser des animations grand public en binôme avec les écocardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : les 4 projections ont été de beaux moments de partage avec les participants. Pour chacun de ces évènements, la Réserve naturelle bénéficie des outils de communication du SM-PNRV, notamment une page sur le site internet du Parc du Vercors.

Des outils pédagogiques propres à la RNHPV ont été créés, ils sont utilisés pour les temps de rencontre avec le grand public comme «les rencontres du mercredi à Gerland» et les animations réalisées dans le cadre du programme scolaire « À l'école de la Réserve ».



© PNRV Nadia Roblet

Depuis l'année 2021, un grand pas en avant a été fait sur le volet de la sensibilisation, engageant le gestionnaire de la RNHPV durablement dans cette direction.

Notamment:

- Les projets de réaménagement des portes d'entrée de la RNHPV en disposant des mobiliers d'accueil et d'interprétation. Grâce au Plan Relance France, 17 portes d'entrée principales seront réaménagées (mobiliers d'interprétation) et le Mont Aiguille sera valorisé depuis les villages et les parkings alentours.
- La création d'un sentier thématique sur la Coche (hors RN) et la restauration de la maison forestière de la Coche dont les murs extérieurs serviront de base à des médias d'interprétation (opération qui fait suite à l'aménagement du parking).
- Le recrutement de 4 médiatrices pour l'été qui sont positionnées sur les principaux parkings et itinéraires de randonnée pour sensibiliser les visiteurs.
- La mise en place de programmes scolaires à destination d'écoles du territoire du Parc.



Les médiatrices

Comme ces dernières années, 4 agents sur 3 mois ont été embauchés pour des missions spécifiques d'accueil sur la RNHPV. Situées sur les principales portes d'entrée de la Réserve naturelle ou sur des itinéraires fréquentés, ces médiatrices ont pu rencontrer un nombre important de visiteurs (6709), sensibiliser ceux qui en avaient besoin et simplement échanger avec les plus respectueux.

De nombreux retours positifs ont été faits à la maison du Parc, appuyant d'autant plus la nécessité de ces postes de médiateurs sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Ces quatre personnes ont également assuré des permanences dans les offices de tourisme et ont effectué des temps d'accueil et de découverte tous les mercredis (juillet et août) à la « cabane des étudiants » de Gerland, haut lieu de passage des visiteurs.



Le programme « à l'école de la Réserve »

La Réserve naturelle a renouvelé un programme scolaire pour l'année 2022/2023 auprès des écoles et collèges situés à proximité de la Réserve. 4 classes ont été retenues - Les écoles de Menglon et Laval-d'Aix, ainsi que les collèges de Villard-de-Lans et Die.

Entre des journées animées par un garde ou encadrées par un accompagnateur en moyenne montagne, chaque classe a monté son propre projet qui a été restitué lors d'une journée spécifique à Menglon, le 13 juin.

Un nouvel appel à candidatures, ouvert cette année à tous les établissements scolaires du territoire du Parc du Vercors, a été réalisé ce printemps pour 4 nouvelles classes : 1 classe de sixième du collège de Die, et les écoles de St Jean-en-Royans, Oriol-en-Royans et Fontaine.



Les mobiliers d'accueil et d'interprétation

Avec l'aide du Plan de Relance France, nous avons pu impulser une nouvelle dynamique en terme d'accueil et de sensibilisation : un nouveau mobilier sera posé sur tous les parkings des principales portes d'entrée (et secondaires) de la Réserve naturelle au printemps 2024. Ils auront pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de visiteurs des Hauts-Plateaux.

Ce mobilier sera marqué par une charte graphique identitaire. Réalisé pour « attirer l'oeil », des panneaux valoriseront la Réserve naturelle, expliqueront la réglementation de cet espace protégé et donneront toutes les informations nécessaires pour faire une belle balade dans le respect des lieux.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Sensibilisation des publics
- À l'école de la Réserve
- Les médiatrices



SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES

La RNHPV est riche d'espèces animales et végétales sauvages, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de les connaître, d'étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle

Le temps consacré par l'équipe de la RNPV à cette thématique est de 31 %



Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis ») se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu.



Cette dernière espèce a fait l'objet d'un programme LIFE « Gypconnect » dans lequel le SM-PNRV était pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ». Ce programme s'est terminé en juin 2022 mais un second Life, appelé GypAct, permet depuis de poursuivre les actions mises en oeuvre ces 6 dernières années. La présence de ces espèces, leur répartition géographique, le nombre d'individus, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre.

Résultats de la reproduction du Vautour fauve

Cette année, ce sont 185 couples de Vautours fauves qui ont été inventoriés, sur 7 secteurs différents, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le taux de réussite de la reproduction est revenu à des « normales » (60%) pour une population installée. La grippe aviaire qui avait provoqué une chute de ce taux en 2022 n'est donc pas revenue impacter les vautours fauves.

Bouquetin des Alpes

Pas de comptage annuel réalisé cette année mais la poursuite des opérations de suivi de l'état de santé de notre population de bouquetins. Avec les 5 individus capturés cette année, le nombre minimal de bouquetins (mini 30) à suivre pour avoir une représentation statistiquement fiable, a été atteint. Les analyses réalisées montrent que la population de Bouquetin des Alpes est saine.



L'envol de Vercors-Nature, le second Gypaète barbu Vertacomorien

Cette année 2023 sera marquée par l'envol du second Gypaète barbu sur le massif du Vercors. Ce jeune est né sur les falaises d'Archiane (commune de Châtillon-en-Diois) avec un second couple composé d'une femelle lâchée en 2019 dans les Baronnies (par Vautours en Baronnies, dans le cadre du Life Gypconnect) et d'un adulte que nous ne connaissons pas. Des plumes collectées dans le nid après que les 3 oiseaux aient cessé de l'utiliser, permettront de peut-être identifier le mâle adulte et le jeune (analyses génétiques en cours).

Ce jeune a été nommé « Vercors-Nature » par l'association du même nom qui accompagne le Parc du Vercors depuis sa création et notamment la réintroduction de cette espèce (financièrement cette année, avec un don pour le projet). Vercors-Nature s'est envolé le 31 juillet à 7h52



D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacées de disparition avec le réchauffement climatique, comme par exemple le Tétrás-lyre, le Lagopède alpin ou la Chouette chevêchette. Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année ou tous les 2 ans.

Suivi Lagopède alpin

Cette année, au total, 11 coqs ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone mais c'est un effectif de 6 coqs qui est retenu. Les comptages de 2021 et 2022 étaient eux aussi très mauvais avec un faible nombre d'oiseaux vus et/ou entendus. Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.



Comptages Tétrás-lyre

Le protocole au chant a été réalisé cette année, avec des conditions climatiques ventées pour certains secteurs. Grâce à ce protocole, une estimation de la population de mâles a été faite en 2023 : 78 coqs estimés (avec un intervalle de confiance de 90 %). Le comptage au chien n'a pas eu lieu cette année.



Le couple Gerlinde / Stephan qui s'était reproduit en 2022 est toujours présent sur son territoire (de l'autre côté du Glandasse, sur la commune de Laval d'Aix) mais ne s'est pas reproduit cette année.

Ces réussites viennent couronner l'investissement du Parc, ses équipes, ses partenaires et des bénévoles (un grand merci à eux !) engagés dans la réintroduction de cette espèce depuis 2010, avec 2 programmes Life successifs menés sur cette espèce.

La saison de reproduction recommence doucement ... Gerlinde et Stéphan s'activent en rechargeant leur aire de reproduction en cet automne 2023.



Le comptage international de Gypaète barbu

La prospection internationale (IOD : International Observation Day) s'est tenue le samedi 14 octobre sur l'ensemble des Alpes et du massif Central. L'équipe de la RN-HPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors. Si les conditions météo n'ont pas été clémentes (peu de visibilité), 5 gypaètes ont pu être observés, mais pas tous formellement identifiés :

- **Gerlinde** (lâchée sur le Vercors en 2013)
- **Stéphan** (lâché sur le Vercors en 2010)
- **Pamela** (lâchée dans les Baronnies en 2019)
- **Riglo** (lâché dans les Baronnies en 2023)

et un oiseau inconnu



Protocole petites chouettes de montagne

Depuis 2020, nous avons fait évoluer le suivi de la Chouette Chevêchette. Le protocole national de suivi des populations de Chevêchette d'Europe et de Chouette de Tengmalm a été mis en place sur le territoire du Parc du Vercors et est réalisé en partie par des bénévoles et l'équipe de la RNHPV (qui réalise ceux de la Réserve naturelle).

Les 5 transects réalisés sur la RNHPV ont donné au final 11 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et de 12 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm, avec des conditions météo favorables.



Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les services de l'OFB, et pour lesquels la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire. Les gardes de la RNHPV font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'OFB.



Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)

Le STOC écoute (transects avec points d'écoute) et le STOC capture (capture, marquage et relâcher immédiat) ont été réalisés cette année. Pour le STOC capture, il s'agit de la 22ème année de suivi. Un travail a été mené en 2023 pour analyser finement les résultats de ce suivi en lien avec les changements climatiques et les éventuelles modifications d'habitats naturels.



Analyse génétique de la population de Lièvre variable

Le Lièvre variable est également menacé, un protocole a été mis en place pour suivre l'évolution dans le temps de cette espèce et son éventuel croisement avec le Lièvre commun dont la répartition spatiale grandit au détriment du Lièvre variable.

La RNHPV est répartie en mailles, dont 7 doivent être parcourues pour récolter des crottes de lièvres qui seront analysées en labo pour identifier l'espèce de lièvre et l'éventuelle hybridation. Les résultats des prélèvements de l'année 2022 sont encore en cours d'analyse. En 2021 il y avait une prédominance du Lièvre variable sur les Hauts-Plateaux. Le Lièvre commun étant quant à lui plutôt sur les contreforts. Ce suivi est à maintenir dans le temps pour étudier la progression attendue de ce dernier avec le réchauffement climatique, au détriment du Lièvre variable.



Plusieurs espèces et milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs). Une analyse récente montre que si la diversité des oiseaux communs diminue en moyenne de 6 % en France, elle augmente de 12,4 % si l'évolution est regardée uniquement sur les Réserves naturelles.

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a 17 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra, par des suivis spécifiques, de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux. Un bilan annuel est réalisé par le Parc du Vercors sur son territoire.

Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple le cas des suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abou-tissement d'herbivores.

Certaines des connaissances acquises peuvent à l'inverse apporter des éléments concrets pour des actions de gestion ou des modifications de pratiques.

Mise en défens de la mare des Chaumailoux

Cette mare d'origine humaine est mise en défens chaque saison d'estive depuis 2018 et des suivis sont réalisés sur différents groupes d'espèces : amphibiens, odonates et la flore. Si 2 espèces d'amphibiens ont été inventoriés, c'est surtout les odonates qui évoluent rapidement depuis la protection de la mare : ce sont pas moins de 13 espèces différentes qui ont été déterminées sur la mare, dont 11 cette année.

Au niveau flore, 13 espèces ont été identifiées, soit 4 de moins qu'en 2021. Une expertise a été sollicitée en 2023 pour voir quelle gestion doit être mise en place pour maintenir cet habitat dans un bon état de conservation.

Il a été proposé à l'équipe de mettre en défens uniquement la moitié de la mare l'année prochaine pour éviter de rentrer dans un processus naturel qui mènera à terme à son comblement. La perturbation provoquée devrait permettre de garder la diversité d'espèce constatée actuellement.



Réserve Biologique Intégrale

La RBI fait quant à elle office d'un laboratoire à ciel ouvert où de nombreux suivis et études sont menés pour analyser comment les espèces et les milieux vont évoluer en l'absence de certaines activités humaines (activités forestière, pastorale et de chasse).

De simples inventaires sont également réalisés pour améliorer la connaissance de la RNHPV. L'étude lancée en 2018 sur les reptiles par Gopal Billy (expert à son compte, en lien avec le CNRS) est poursuivie. Les reptiles capturés sont mesurés puis marqués avant d'être relâchés.



Des études se font également sur le sous-sol des Hauts-Plateaux. Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent en effet des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ». La connaissance de ce réseau est capitale en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau.

Depuis l'automne 2023, le Parc naturel régional du Vercors a obtenu le label «Réserve Internationale de Ciel Etoilé»(RICE). Les mesures faites sur la noirceur du ciel en 2018 avait en effet montré que le territoire du Parc pouvait candidater au label.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbu
- Suivis Tétràs Lyre
- Suivis Loup
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Suivi petites chouettes de Montagne
- Suivi Lagopède alpin
- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetins des Alpes

- Mise en défens de la mare des Chaumailoux
- Bilan stationnel de la Flore Prioritaire

À noter que certains de nos partenaires réalisent des protocoles sur le périmètre de la Réserve après avoir obtenu une autorisation préfectorale spécifique (exemple: l'OFB suit la bartavelle, la LPO a engagé un suivi bioacoustique du Lagopède alpin, l'ONF sur la RBI suit les chiroptères et les micromammifères, la FDC26 suit les chamois ...)

VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette mission de veille, de surveillance et de police de l'environnement est évidemment sous évaluée puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain, les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Cette mission est également en lien avec la thématique sensibilisation, éducation à l'environnement : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle pour éviter des infractions. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions



Des tournées individuelles ou en binôme entre gardes de la RNHPV s'organisent régulièrement pour aller à la rencontre des usagers de la Réserve naturelle et anticiper d'éventuelles infractions comme les feux de bivouac.

Des tournées collectives avec les écocardes sont organisées plusieurs fois pendant l'été, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré mais si des infractions sont constatées, elles sont sanctionnées.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles estivales autour des questions du feu et du camping, patrouilles automnales autour du ramassage des champignons, de la chasse, du dérangement de la faune pendant le brème, ...).

En 2023, il y a, à ce jour, 18 timbres-amendes posés par les gardes de la RNHPV (1 cueillette, 1 introduction végétaux, 7 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 2 bivouacs hors horaires autorisés, 6 introductions de chien, 1 VTT,) et 1 procès verbaux (Véhicule terrestre motorisé).

À noter que les médiatrices ont stoppées 76 infractions cet été.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 40 %,



©PNRV Guillaume Fruquière



©PNRV Bruno Cuerva



©PNRV Guillaume Fruquière



©PNRV Bruno Cuerva

De nombreuses opérations de police ont été menées cet été avec l'appui d'autres corps de police : gendarmes, agents de l'OFB, gardes d'autres Réserves naturelles.

Toute l'équipe de la RNHPV n'est pas encore commissionnée et assermentée. En cette fin d'année 2023, l'équipe possède trois gardes commissionnés et assermentés en plus du conservateur. Les 2 derniers gardes ont postulé pour les prochaines sessions.

En 2023 les agents ont pu se former sur la pratique de l'audition libre, la manipulation des armes de chasse et la police de la chasse.

INFRACTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Introduction de chien	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4	1	8	4	2	6
Feu	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1	2	2	4	2	
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	1	1	2		1	2	2				1	1	1				
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur	1			2	3						3	4	4	5	2	1	7
Travaux sans autorisations					1			2									
introduction ou atteintes aux végétaux							1										1
Camping non autorisé														1		2	2
Cueillette																	1
VTT hors itinéraires autorisés										1						1	1
TOTAL	13	14	18	8	14	10	5	9	0	4	6	9	8	16	10	8	18



© PNRV Brice Pallhec

Le protocole de politique pénale signé en 2018 permet d'homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la RNHPV ou par tous les agents ayant des missions de police (Gendarmerie, ONF, OFB ...), et ce, quelque soit le département de l'infraction. Si les liens avec les procureurs sont importants à entretenir, car en matière de police, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la RNHPV, ceux avec les Officiers du Ministère Public le sont également puisque ce sont eux qui donnent suite aux Timbres-Amendes délivrés par les gardes.



Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde fait faire demi-tour au VVTiste ou à un chien à l'entrée de la Réserve naturelle.

Les différentes brigades de gendarmerie concernées par la Réserve naturelle ont été particulièrement présentes cet été pour mener des tournées avec l'équipe de la RNHPV. Plusieurs contraventions ont d'ailleurs été dressées par leur soin.

Une opération spécifique sur le survol a également été réalisée avec l'appui de gendarmes de la brigade des Transports aériens.



© PNRV Mathias Plasse



© PNRV Lucas Deflandre

Une veille est organisée sur de nombreux sites internet et sur les réseaux sociaux où de nombreuses informations contraires à la réglementation de la Réserve naturelle apparaissent. L'équipe de la RNHPV fait donc de nombreux rappels à la réglementation, voire engage des procédures.

Cette année encore, 2 feux de bivouacs auraient pu provoquer un incendie. L'un des deux a été éteint par le berger alors que le foyer de feu avait repris après le départ des randonneurs.



© PNRV Benoit Betton



© PNRV Bruno Cuerva



© PNRV Anne - Julie Pansy



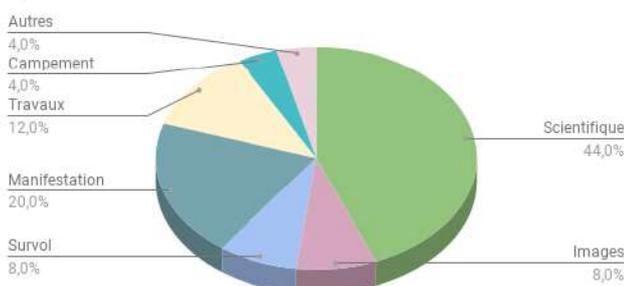
© PNRV Benoit Betton

Les demandes d'autorisations

En 2023, 25 demandes d'autorisation ont été déposées.

Il faut rajouter à ces demandes, les 129 laissez-passer pour autorisation de circulation : 107 ont été délivrés par la RNHPV, les autres l'ont été par l'ONF, avec qui nous partageons un outil informatique.

Qualification des demandes d'autorisation 2023



© PNRV Angéline Guilbert

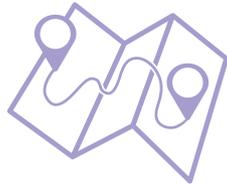
Arrêté d'interdiction du bivouac sur le Mont Aiguille

La commune de Chichilianne a pris un arrêté municipal le 3 janvier 2022, réglementant le bivouac dans la RNHPV, spécifiquement sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille, pour des motifs de protection de l'environnement. Les communes voisines de Saint Michel Les Portes, de Saint Martin de Clelles, la Communauté de Communes du Trièves et le SM-PNRV ont pris des motions pour soutenir l'initiative exemplaire des élus de Chichilianne. Le respect de cette réglementation est surveillée avec l'aide de l'OFB. Plusieurs opérations de surveillance ont eu lieu cet été sur ce site emblématique sans constatation d'infraction.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde et ce, tout au long de l'année : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle. Certaines sont interdites ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Les activités de loisirs se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 6 %

L'activité de loisirs la plus courante reste évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec des ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Le trail se développe. L'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la Réserve naturelle sont aussi bien présentes.

D'autres activités pourtant interdites comme celles qui engendrent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.



Des échanges plus réguliers ont été instaurés ces deux dernières années avec certains pratiquants et leurs fédérations ou associations (lorsque ces activités sont structurées) avec le retour de couples de gypaètes barbus reproducteurs.

En 2022, la concertation avait concerné la pratique du parapente et donc des échanges avait eu lieu avec les clubs de parapentistes locaux et leurs fédérations (départementale et nationale). Grâce à leur engagement, la reproduction sur les falaises du Glandasse avait été respectée par les parapentistes.

Cette année, le second couple qui s'est installé sur les falaises d'Archiane nous a permis de nous réunir avec les grimpeurs et notamment ceux qui équipent de nouvelles voies. De prochaines rencontres prévues pour cet hiver 2024 devraient nous permettre de mettre en place des principes permettant de garantir le respect de la réglementation de la RNHPV (interdiction de créer de nouvelles voies d'escalade) et des espèces qui se reproduisent sur les falaises d'Archiane (Gypaète barbu, Vautour fauve, Aigle royal, Faucon pèlerin, Crave à bec rouge, Tichodrome échelette, etc.).

Si Archiane est reconnu par ses paysages de grande qualité qui lui vaudra d'obtenir officiellement son statut de « site classé » (site classé du cirque d'Archiane et du vallon de Combeau) au tout début de l'année 2024, la diversité de milieux naturels et d'espèces sauvages, notamment d'espèces à enjeux, fait de ce lieu un « hot spot » de biodiversité nationale, qui mérite une attention particulière.

VERCORS RANDO / UNIVERSITE VERCORS

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée en itinéraires balisés et en signalétique.

Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».

<http://universite.parc-du-vercors.fr/> <http://rando.parc-du-vercors.fr/>



Le VTT

L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet et aux traces observées sur le terrain.

Un effort de communication pour sensibiliser ces pratiquants doit être constamment renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette sensibilisation peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.



Mobiliers d'accueil

Les aménagements prévus sur les principales portes d'entrée de la RNHPV permettront de sensibiliser les visiteurs. Les réflexions engagées sur ces différents secteurs rentrent dans le cadre global de la redéfinition d'une politique d'accueil sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Un espace protégé de cette qualité et autant fréquenté impose au gestionnaire de transmettre toute l'information nécessaire aux visiteurs pour qu'ils soient sensibilisés et ainsi respectueux de ce territoire.

L'activité cinégétique

L'activité chasse se pratique sur la Réserve naturelle comme le précise son décret de création. L'arrêté d'application du décret précise certaines modalités notamment pour faciliter la réalisation des plans de chasse cerfs et sangliers jugés responsables de dégâts importants sur des terres agricoles et sur la régénération forestière en périphérie des Hauts-Plateaux. La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.

Les nouvelles modalités mises en place ont été transmises à l'ensemble des chasseurs en 2018, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Les gardes de la RNHPV sont là également pour faire respecter cette réglementation.

Depuis l'ouverture à la chasse (Cerfs) des 4 000 ha de la propriété du département de l'Isère ce sont 82 % du territoire de la RNHPV qui sont chassables.

Amélioration de la connaissance sur les cerfs, leurs déplacements et leurs rôles

Suites aux polémiques qui se sont développées après l'ouverture de la chasse sur les propriétés du département de l'Isère, un comité de pilotage, présidé par madame la Sous-Préfète de Die a été créé pour traiter de la question de la « Dynamique des populations de cerf, leurs impacts sur la végétation et leurs déplacements sur les Hauts-Plateaux du Vercors et leurs abords » et ainsi répondre à la question de l'intérêt de prélever des cerfs sur la Réserve naturelle.

3 groupes de travail ont été définis pour étudier l'interrelations cerfs-loups », le déplacements des cerfs et les impacts sur la régénération forestière.

Les premières études ont été engagées, d'autres nécessitent des moyens financiers non encore obtenus à ce jour. Les enjeux liés autour de cette problématique seront repris pour la révision du plan de gestion et une attention particulière sera portée sur la possibilité de créer un observatoire forestier comme cela a été discuté à plusieurs reprises (comme lors du Comité Consultatif de mars 2023).

L'ensemble de ces questions relatives à la chasse sont discutées en groupe de travail « chasse » qui n'a pas été réuni cette année.

INFOSOURCE

Les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors Rando, tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquillité, il vaut mieux être autonome en eau.



FICHES ACTIONS LIÉES

- Formation des Socio-pro

SUIVI DES ÉQUIPEMENTS, DU BÂTI ET DES TRAVAUX

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un important patrimoine bâti existe sur la Réserve naturelle et est aujourd'hui essentiellement entretenu pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Châtillon-en-Diois, sinon les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil et d'interprétation, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

Les principales portes d'entrée de la RNHPV réaménagées



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 4 %,



Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes, les travaux plus conséquents restant à la responsabilité des propriétaires. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à leur disposition.

Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circulation, lorsque les travaux ne concernent que l'intérieur du bâtiment.



La ressource en eau, notamment pendant les mois d'été, est devenue un problème récurrent mais cela n'a pas été le cas cette année 2023.

Les infrastructures de stockage d'eau pour les brebis, les bovins et les équins ont été suffisantes sur tous les alpages.

En cette année 2023, quelques travaux ont eu lieu dans les bergeries de la RNHPV, la plupart à l'intérieur des bâtiments.

D'autres travaux ont eu lieu, comme pour la nécropole nationale du Pas de l'Aiguille qui a été restaurée au printemps 2023.

La source du Pas de l'Essaure a été recaptée (travaux engagés par le groupement pastoeal de Combeau) pour les bovins de l'alpages. Un accès à l'eau est possible pour les randonneurs



Réhabilitation du parking de la Coche

Le lieu dit de la Coche est sans aucun doute la porte d'entrée de la Réserve naturelle la plus fréquentée sur l'année, même si elle n'est pas accessible en période de neige. Ce lieu chargé d'histoire était paysagèrement dégradé (parking décrit comme anarchique, maison forestière en ruine). Grâce à la Région AuRA, le parking a été réaménagé et déplacé pour revaloriser cet espace et notamment la prairie centrale. Des petits sentiers conduisant à l'entrée physique de la Réserve naturelle ont également été créés (sentier des chouettes, sentier des sources).

Les fonds Montagnes Avenir vont permettre de réhabiliter la maison forestière et de créer un sentier (hors RNHPV) sur le thème de la forêt, en 2024.

Les panneaux qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont parfois la cible de dégradation (picto chien ou VTT rayé et donc illisible). Un entretien régulier est nécessaire.

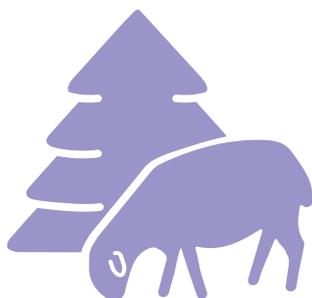
FICHES ACTIONS LIÉES

- TRAVAUX À LA COCHE

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet plus de 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité est en constante évolution : après le retour du Loup qui a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, c'est le réchauffement climatique qui vient maintenant impacter les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs, les bergers et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 9 %



2023 est la 5^{ème} année de mise en oeuvre du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts-Plateaux du Vercors.

Rappel : le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui finance en partie des projets d'améliorations pastorales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations.

Suite au comité de pilotage du lancement du PPT (9 mai 2019), les premières actions ont été lancées sur l'opération Alpagnes sentinelles et la réalisation de diagnostics éco-pastoraux. Pour ces derniers les services pastoraux ont fait, sous maîtrise d'ouvrage du gestionnaire, l'analyse des caractéristiques pastorales et des potentialités fourragères, et accompagnent le gestionnaire dans le croisement des enjeux pastoraux et environnementaux de la RNHPV.



Une «stratégie de gestion des enjeux des Hauts-Plateaux du Vercors» a été rédigée avec un volet pastoral montrant comment l'activité pastorale doit intégrer les enjeux de la RNHPV. Ce document a été présenté au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) au mois de mars 2020. Valorisé par cette instance, il servira de base à la révision du plan de gestion.



Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu mi octobre. Des travaux ont eu lieu dans certaines bergeries pendant l'estive ou en amont, pour améliorer la qualité de vie des bergers et éleveurs les occupant.

Pour rappel, depuis 2017, des panneaux ont été posés à proximité de certaines bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers.

Cette année, quelques incidents entre chiens de protection et randonneurs ont été signalés et deux évacuations par hélicoptère ont eu lieu pour des personnes choquées. Le travail réalisé dans le cadre du « récit commun » par le SM-PNRV avec l'ensemble des acteurs concernés a permis de réaliser un document spécifique aux bons comportements à avoir lorsque l'on approche une zone d'estive (« Escapade en Vercors ») et aux bons gestes à avoir au contact des chiens de protection. Ce document largement distribué sur le territoire, est relayé par les agents de la RNHPV au contact des randonneurs.

Ces documents sont téléchargeables <https://url-r.fr/TUWTV>



Équipement des bergers en radio

Pour des questions de sécurité, la RNHPV dispose d'un système de radiocommunication avec deux relais émetteurs qui permettent de couvrir la quasi-totalité de la Réserve. Les gardes et les bergers sont équipés de radios pour pouvoir communiquer dans les zones non couvertes par le réseau téléphonique.

La couverture par les réseaux téléphonique tend à s'améliorer sur la RNHPV mais reste très incomplète.

Le SM-PNRV avait fait le choix d'implanter son propre réseau de communication radio pour permettre à ses agents de communiquer et d'avoir un accès aux services de secours en montagne.

Pour les mêmes raisons il a été proposé d'équiper les bergers présents durant l'estive.

Les 22 postes des bergers (2 par unité pastorale) ont été financés à 80 % par le PPT des Hauts-Plateaux du Vercors.

Le maintien de cette communication par radios présente plusieurs avantages pour les bergers :

- Dans le contexte de prédation par le loup, le gardiennage se fait de plus en plus à deux salariés sur une même estive. Les communications par radios sont donc importantes pour permettre aux bergers de communiquer pendant la garde.
- Les radios sont aussi importantes pour que les bergers et les gardes puissent communiquer pour la réalisation des constats de prédatations.
- Les radios permettent d'accéder aux secours en montagne (abonnement à la charge des éleveurs), ce qui permet d'assurer la sécurité de leurs salariés qui de plus en plus montent en famille.

MARE DES CHAUMAILLOUX

Pour la 5^{ème} année consécutive, la mare des Chaumailoux a été mise en défens pendant toute la période de présence des troupeaux. Les berges n'ont donc pas été dégradées et la mare non piétinée. La végétation et la faune aquatique ont pu réaliser leur cycle de reproduction.

Des protocoles de suivis de la faune et de la flore ont été mis en place en 2020 et sont poursuivis depuis.

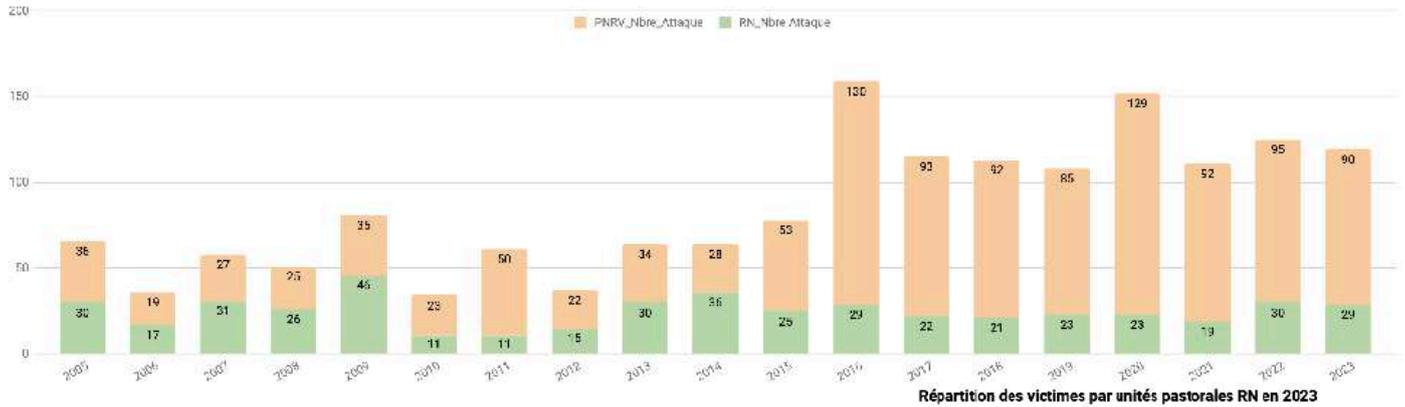


ALPAGES SENTINELLES

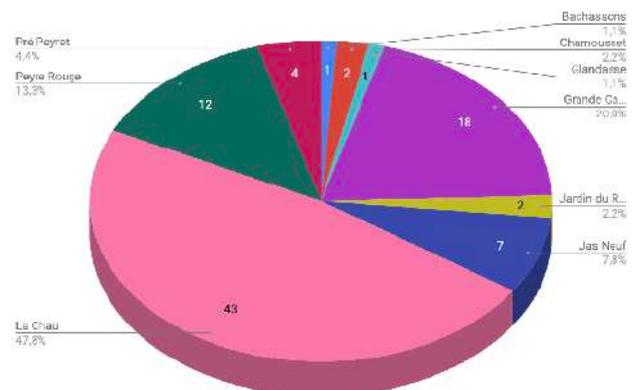
L'opération « alpages sentinelles » se poursuit chaque année sur 4 alpages du territoire du SM-PNRV, dont 2 sur des alpages de la Réserve naturelle. Les rencontres en fin d'estive sont toujours des moments enrichissants puisqu'elles permettent aux différentes personnes présentes d'exprimer leur point de vue, qui s'avèrent être complémentaires.



Evolution du nombre d'attaque sur le territoire PNRV



Répartition des victimes par unités pastorales RN en 2023



En cette année 2023, la pression de prédation reste importante. Les graphiques suivants montrent le nombre d'attaque ainsi que de bêtes tuées ou blessées et montrent un comparatif annuel depuis le retour du prédateur sur la RNHPV en 1997.

Les constats sont comme toujours réalisés par les gardes de la RNHPV, après alerte des bergers ou des éleveurs : l'alerte doit être faite dans les 72h après l'attaque et les gardes doivent réaliser le constat dans les 48h suivantes.

Evolution nombre de Victime sur le territoire du PNRV



LES PERSPECTIVES 2024

La révision du plan de gestion vient d'être lancée. Les prochaines étapes permettront de requestionner les objectifs à long terme afin d'élaborer le plan de gestion suivant.

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

Suivis scientifiques et naturalistes

- Life GypAct
- Réalisation d'un diagnostic des sites archéologiques potentiels
- Suivi stations flore prioritaire
- Suivi de la présence des meutes de loup et mise en place du suivi de leur régime alimentaire et des interrelations avec les troupeaux domestiques
- Analyse des données récoltées par les stations météo et réflexions sur le devenir du dispositif (stage)

Accompagnement de l'activité pastorale

- 6ème et dernière année de la mise en oeuvre du PPT
- Réalisation des constats d'attaque
- Suivi des impacts du pastoralisme sur la végétation et identification d'indicateurs pertinents pour le prochain plan de gestion (stage)
- Mise en place des nouvelles MAEC
- Intervention d'accompagnateurs en moyenne montagne pour sensibiliser les visiteurs de la RNHPV à l'activité pastorale

Accompagnement des activités de pleine nature

- Poursuite des concertations avec les pratiquants d'escalade
- Réflexions sur une étude de la fréquentation sur la RNHPV

Sensibilisation et éducation à l'environnement

- Pose des mobiliers d'accueil et d'interprétation
- Restauration de la maison forestière de La Coche et création d'un sentier thématique
- Poursuite des projets scolaires de la RNHPV
- Réalisation de temps de sensibilisation du grand public (animations, conférences, soirées débat)
- Lancement d'un «Appel à Manifestation d'intérêt» pour la création d'un projet culturel pour les 40 ans de la RNHPV

Veille, Surveillance et Police de l'environnement

- Tournées de surveillance avec l'appui d'autres services de garderies et de la gendarmerie
- Commissionnement et assermentation de nouveaux gardes

Suivi des équipements, du bâti et des travaux

- Entretien des sources
- Installation des mobiliers d'interprétation aux abords de la RNHPV

Pour cela, il est proposé au comité consultatif de valider le budget présenté ci-dessous :

Opérations 2024	MONTANT
PLAN DE GESTION	4 000
Plan de Gestion - animation	4 000
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES	15 800
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combeau	4 000
Gypaète: Matériel de suivi, Réseau international ...	1 600
Suivi sanitaire du bouquetin	2 000
Stagiaire Alpage Sentinelle	4 000
Suivi Loup (piège photo, prestations, suivi régime alimentaire, AMI)	4 200
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 500
Équipements et services aux éleveurs (héliportage, systèmes radio ...)	1 500
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	5 000
Equipements techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance ...)	5 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS, DU BATI ET DES TRAVAUX	500
Chantier entretien des cabanes abris, bachas, sources	500
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	/
/	
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	17 600
Programme scolaire « À l'école de la Réserve »	10 000
Conférence, animation, grand public, communication	600
AMI 40 ans Réserve	7 000
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2024	44 400

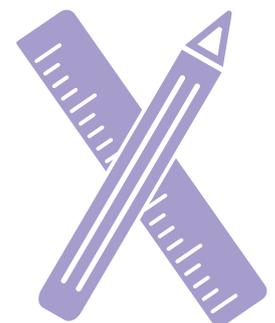
BUDGET DE LA RNHPV

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2024		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700 €
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 6068	Autres matières et fournitures	8 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351 €
Chapitre 042	Achat véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		451 051 €

Recettes Fonctionnement 2024	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	75 175 €
TOTAL	451 051 €

Recettes Opérations 2024	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	7 400 €
TOTAL	44 400 €

Total Recettes 2024 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	82 575 €
TOTAL	495 451 €



Les Annexes

Compte rendu Comité consultatif

Fiches Actions

Bilans Life GypAct



FICHES ACTIONS 2023

- Page 2 - Suivi Vautour fauve
- Page 3 - Suivi Gypaète barbu
- Page 4 - Suivis Tétràs Lyre
- Page 5 - Suivis Loup
- Page 6 - Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)
- Page 7 - Suivi petites chouettes de montagne
- Page 8 - Suivi Lagopède Alpin
- Page 9 - Suivi sanitaire et génétique du Bouquetin des Alpes
- Page 10 - Mise en défens de la mare des Chaumailoux
- Page 11 - Bilan stationnel flore prioritaire
- Page 12 - Sensibilisation des publics
- Page 13- À l'école de la Réserve
- Page 14- Les médiatrices
- Page 15 - Formation des socio-pro du tourisme
- Page 16 - Travaux à la Coche



SUIVI VAUTOUR FAUVE

Objectifs de l'action

Assurer un suivi du succès de reproduction des Vautours fauves dans le Vercors et une évaluation du nombre de couples installés sur le territoire du PNRV. Améliorer les connaissances concernant cette espèce au niveau local et national.

Contexte

Le SM-PNRV a été le porteur de la réintroduction des Vautours fauves dans le Vercors entre 1996 et 2007. La population est suivie depuis le début du programme, et une évaluation du nombre de couples nicheurs est effectuée chaque année depuis la première reproduction naturelle en 2007. Ce suivi est effectué entre janvier et juillet. Cette évaluation a pour but de suivre la tendance démographique de cette population, et de contribuer à l'évaluation nationale du nombre de couples nicheurs pour le Vautour fauve. La population du Vercors étant la population nicheuse la plus septentrionale de France, son suivi revêt une importance particulière. Elle est aujourd'hui subdivisée en 7 colonies réparties sur la frange sud du massif du Vercors (Archiane, Gorges des Gâts, Mensac, Chapiat, Echelette, Col du Rousset, Chironne).

Cette population nicheuse est renforcée dans l'année par des individus en période d'erraticisme provenant de toutes les populations européennes. Les individus la composant sont également très mobiles une fois la période de reproduction terminée, et se dispersent probablement vers les Alpes internes et les massifs avoisinants.



RÉF. PLAN DE GESTION. D14a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



Descriptif de l'action

Les couples nicheurs sont repérés et inventoriés dès le début du mois de janvier par les agents du PNRV et un réseau de bénévoles. Une partie des couples inventoriés, correspondant à un échantillon d'au moins 30 % de l'effectif total installé, est ensuite suivie de manière fine, avec un passage toutes les deux semaines au cours duquel l'agent note le stade de reproduction de chaque couple de l'échantillon. Ce suivi est effectué jusqu'à fin juillet afin de suivre l'intégralité du cycle de reproduction.

Un suivi par lecture de bagues est également effectué grâce à un piège-photographique placé sur la placette d'équarrissage de Chamaloc.

Enfin, afin d'améliorer les connaissances concernant les déplacements et les domaines vitaux des Vautours fauves du Vercors, des individus doivent être capturés sur cette même placette afin de les équiper de balises GPS.

RÉSULTATS

Pour l'année 2023, 185 couples ont été inventoriés (78 Archiane, 53 Glandage, 24 Col de Rousset, 14 Chapiat, 13 Aurel, 1 Beaurières et 2 Gigors), en augmentation par rapport à 2022.



EQUIPEMENT BALISES GPS/GSM

La séance de capture du 26 mai 2023, en partenariat avec le laboratoire du CEFE (centre d'écologie fonctionnelle et évolutive) du CNRS de Montpellier, a permis de capturer 32 Vautours fauves.

- Des mesures biométriques ont été réalisées : masse, longueur de l'aile pliée, longueur et largeur de la tête, longueur du bec.
- Des prélèvements sanguins, buccaux et cloacaux sont réalisés sur tous les individus : recherche de parasites, virus H5N1, sexe des individus.

8 individus adultes sont équipés de balises GPS/GSM (Ornitela du modèle OrniTrack-50 4G solar), puis bagués avec bagues métal et plastique permettant la lecture à distance grâce à un code alphabétique. Un oiseau marqué par le passé et ayant perdu sa bague plastique « Darvic » bénéficie d'une nouvelle bague GBX).

SUIVI GYPAÈTE BARBU

Objectifs de l'action

Dans le cadre de « l'International Observation Day » (IOD) instauré par la VCF (Vulture Conservation Foundation), ce suivi réalisé chaque année sur un week-end en octobre, permet de connaître un effectif minimum de gypaète barbu sur l'arc alpin et le Massif Central.

Contexte

Depuis 2015, ce suivi est réalisé dans le cadre des programmes « Life » (Gypconnect 2015-2021 et GypAct 2022-2028) qui ont plusieurs objectifs :

- Créer des noyaux reproducteurs dans les Préalpes et le Massif central.
- Favoriser les échanges avec les Pyrénées.
- Participer à la création d'une population stable dans les Alpes.

Le suivi des Gypaètes barbus s'organise à l'échelle de l'Arc Alpin et du Massif Central dans le cadre de l'IBM (International Banding Vulture Monitoring) coordonné par la VCF. Ce suivi s'organise sur 1 journée par an (sans date de report).

En France, il est mis en oeuvre par différentes structures telles que : la LPO, l'association Vautours en Baronnies, des Parcs Nationaux, des Parcs naturels régionaux... Le PNR Vercors organise ce comptage sur le territoire du Vercors et du Diois.

Descriptif de l'action

Il s'agit de positionner des observateurs sur des points précis identifiés en amont, permettant un maillage le plus fin possible du territoire dont nous avons la responsabilité.

L'observateur assume son poste de 10h à 16h et note, le cas échéant, tous les gypaètes qu'il observe. Il rapporte également tous les éléments susceptibles d'identifier l'oiseau et nécessaires pour déterminer le nombre total d'oiseaux observés.



© Alain Herrault



© Alain Herrault

FICHE ACTION 2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7d

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :

Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

/

AVIS DES INSTANCES :

Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :

La Réserve naturelle



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Bruno Cuerva

RÉSULTATS

La prospection internationale IOD s'est tenue le samedi 14 octobre. L'équipe de la RNHPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors, avec au total 34 observateurs répartis sur 17 sites. Les conditions météo n'ont pas été clémentes (peu de visibilité), 5 gypaètes ont pu être observés, pas tous identifiés avec certitude :

- **Gerlinde** (lâchée sur le Vercors en 2013)
 - **Stephan** (lâchée sur le Vercors en 2010)
 - **Pamela** (lâchée dans les Baronnies en 2019)
 - **Riglo** (lâché dans les Baronnies en 2022)
- et **un oiseau inconnu**

SUIVIS TÉTRAS LYRE



Objectifs de l'action

2 protocoles de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) sont réalisés par l'équipe de la RNHPV sur les Hauts Plateaux : le protocole au chant et le protocole au chien d'arrêt (en lien avec la Fédération départementale des chasseurs de la Drôme, FDC 26).

Ce 1er protocole réalisé au printemps permet de surveiller la population de Tétràs-lyre présente sur les Hauts-Plateaux du Vercors dans le cadre du suivi alpin coordonné par l'OGM.

Ce suivi permet :

- d'estimer, à moyen terme, la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle de la Réserve naturelle
- et d'estimer les tendances des effectifs en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

Le protocole au chien d'arrêt (protocole OGM), réalisé au mois d'août, permet quant à lui d'estimer le taux de reproduction sur les Hauts-Plateaux.

Contexte

Opérations coordonnées par l'OGM à l'échelle du massif alpin ; le protocole d'échantillonnage a été élaboré par l'OGM et mis en oeuvre par la Réserve naturelle et la FDC 26.



© Lucas Melcane

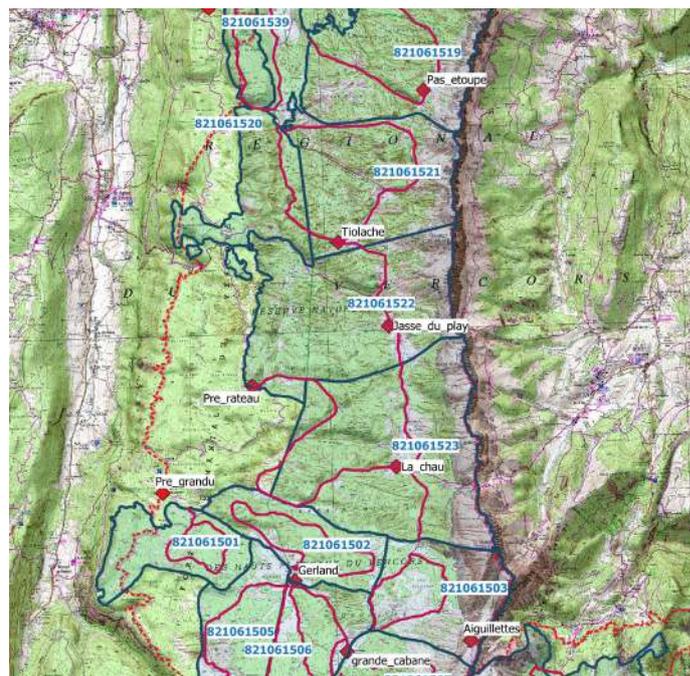
Descriptif de l'action

Protocole au chant :

L'observateur se déplace dans le secteur qui lui a été confié selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus. L'objectif est de compter tous les individus présents sur son secteur, tout en limitant le dérangement occasionné.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum deux heures après.

La Réserve naturelle est découpée en 30 secteurs différents. Chaque année, 15 +/-1 secteurs sont choisis aléatoirement et prospectés selon la méthode décrite ci-dessus. En 2023, sur les 15 secteurs seulement 13 secteurs ont pu être comptés. Cela permet d'obtenir au bout de quelques années de suivi une estimation précise de l'effectif.



RÉSULTATS

* **Protocole au chant** : Cette année, sur l'ensemble des 13 secteurs parcourus en une seule journée le 4 mai (beau temps avec du vent parfois fort sur certains secteurs), ce sont 34 coqs et 4 poules qui ont été comptés.

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la Réserve à 78 coqs, interval de confiance 90%.

* **Protocole au chant** : Ce protocole n'a pas pu être réalisé cette année faute de participants.

Suivi des places de chant par piège-photographique

Il est à noter que l'analyse des photos issues des pièges-photos placés sur 3 places de chant entre 2015 et 2018 est toujours en cours, avec des avancées notables. Nous collaborons effectivement avec L. Journaux, chercheur à Agrosup Dijon qui devrait publier un article scientifique d'ici peu.

SUIVIS LOUP

Objectifs de l'action

Améliorer la connaissance des loups qui viennent sur le territoire de la Réserve naturelle et plus globalement, améliorer la connaissance sur la population lupine à l'échelle nationale.

Contexte

Dans le cadre de la gestion du loup en France, l'État a confié à l'OFB la responsabilité du suivi de la population de loup sur le territoire en application du plan national d'action 2018-2023.

Ce suivi est indispensable pour estimer la population de loup française en identifiant notamment les meutes reproductrices et les nouveaux secteurs de présence.



Descriptif de l'action

Plusieurs suivis sont coordonnés par les services de l'État, dont certains sont réalisés sur la Réserve naturelle et notamment par l'équipe de la RNHPV.

Certains de ces suivis sont basés sur des observations ponctuelles : crottes, empreintes, hurlement, photo, etc. D'autres sont protocolés, comme le « hurlement provoqué » qui va permettre de détecter la présence des meutes reproductrices.

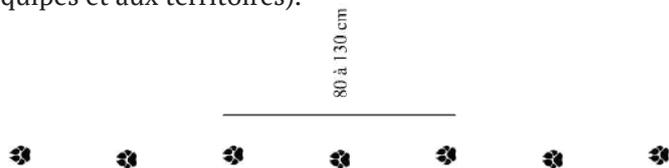
A noter que les constats d'attaque réalisés sur la Réserve naturelle par les gardes de la RNHPV sont des éléments également utilisés pour la connaissance du loup. Tout ce qui est collecté est transmis à l'OFB via le réseau



grands prédateurs.

Par ailleurs, une équipe de 2 agents de l'OFB du programme Life WolfAlps est intervenue sur la réserve pendant 2 semaines en août. L'objectif de cette action était d'étudier les éventuelles interactions des loups avec le troupeau d'ovins de l'alpage de La Chau et les chiens de protection, par un suivi nocturne via l'utilisation de caméras thermiques et la pose de pièges-photos autour de l'alpage. Un rapport a été rédigé pour rendre compte de cette opération.

En parallèle, l'équipe de la RNNHPV participe activement au groupe loup de RNF, visant à coordonner les actions du réseau autour de cette thématique (communication, appui technique, recherche partenaires financiers, soutien aux équipes et aux territoires).



RESULTATS

Pour cette année 2023, l'équipe a collecté les informations liées aux observations ponctuelles et au suivi hivernal, ainsi que celles obtenues par le dispositif de pièges-photos. Celui-ci nous a permis de déceler la reproduction de 2 meutes, celle « historique » de la RBI et une plus au nord, vers Darbounouse. Le protocole hurlement provoqué n'a pas été réalisé cette année sur la Réserve naturelle.

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
L'OFB et la Réserve naturelle

SUIVI TEMPOREL D'OISEAUX COMMUNS

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) est réalisé dans la Réserve naturelle à travers deux protocoles ; trois transects de points d'écoute (STOC écoute) et un site de capture (STOC capture). Ces protocoles, de portée nationale, permettent d'estimer les variations des populations des espèces d'oiseaux communs à moyen et long terme, et de les mettre en perspective vis à vis des facteurs d'influence (changements climatiques, modifications d'habitat) pesant sur l'état des populations de ses oiseaux communs.

Descriptif de l'action

Pour le STOC capture, 5 sessions sont organisées sur le site de Combeau entre le 15 mai et le 15 juillet. A chaque session, 16 filets de 12 m x 3 m de haut sont déployés entre 17h30 et 21h la veille et du lever du soleil jusqu'à 12h sur des sites fixes lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Tous les oiseaux capturés sont bagués ou contrôlés (pour le cas d'un oiseau déjà bagué), et des mesures biométriques sont prises (masse corporelle, longueur de tarse, longueur d'aile pliée, sexe, âge, adiposité ...) avant d'être relâchés directement sur le site.



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Céline Michaux



© Nicolas Renous



© Nicolas Renous

Contexte

Créés et pilotés depuis 1989 par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), les protocoles STOC sont mis en place sur la RNHPV depuis le début des années 2000. L'intérêt de ce protocole se joue dans la longévité de sa mise en oeuvre.



© PNRV Jean Andrieux

Pour le STOC écoute, les transects se composent de 10 points d'écoutes, répartis dans un carré de 2 x 2 km, parcourus 2 fois par an par un observateur. Un passage précoce est effectué en mai, puis un second fin juin. L'observateur reste 5 mn sur chaque point et note l'effectif minimal de chaque espèce contactée auditivement ou visuellement selon 3 classes de distance (<100 m ; 100-200 m ; >200 m). Les deux transects suivis par le personnel de la RNHPV sont ceux du Grand Pot (Corrençon-en-Vercors) et de La Baume (Saint-Agnan-en-Vercors).

RÉF. PLAN DE GESTION : A1a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : 4 400€ + Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
AP N° DDT-SEF-2023-0076

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique
Comité Consultatif

ACTION PORTÉE PAR :
la RNNHPV, un prestataire
individuel le MNHN et le
CRBPO



© PNRV Jean Andrieux



© PNRV Jean Andrieux

RÉSULTATS

Pour le STOC écoute, seul le deuxième passage a pu être réalisé sur les deux passages du fait des conditions météorologiques durant le mois de mai 2023.

266 oiseaux ont été contactés appartenant à 27 espèces. Sur le transect de La Baume, 130 oiseaux appartenant à 22 espèces ont été observés. Sur le transect du Grand Pôt, 137 oiseaux appartenant à 25 espèces ont été notés.

Liste des espèces contactées : Mésange noire (22), Mésange huppée (17), Mésange boréale (4), Bec-croisé des sapins (19), Venturon montagnard (12), Pinson des arbres (31), Bouvreuil pivoine (6), Accenteur mouchet (17), Accenteur alpin (1), Troglodyte mignon (18), Pipit des arbres (6), Pipit spioncelle (4), Grimpereau des bois (7), Fauvette babillarde (4), Fauvette à tête noire (5), Pouillot véloce (6), Pouillot de Bonelli (3), Rougegorge familier (16), Grive musicienne (13), Grive draine (10), Grive litorne (1), Merle à plastron (5), Merle noir (7), Pic épeiche (1), Coucou gris (4), Chocard à bec jaune (12), Tétraz lyre (10)

Pour le STOC capture et la 22^{ème} année de suivi, 155 oiseaux (123 adultes et 27 jeunes) ont pu être capturés appartenant à 24 espèces différentes. Sur ces oiseaux, 132 étaient des baguages et 25 des contrôles. Les espèces les plus capturées cette année ont été le Pinson des arbres (24 captures), la Mésange noire et le Bec-croisé des sapins (16 captures) et le Venturon montagnard (14 captures). Les 5 sessions ont pu se dérouler sans entraves et cette année encore, les filets ont été ouverts les veilles des matinées de capture entre 17h30 et 21h (27% des captures) avec des résultats intéressants, les oiseaux bagués lors de ces sessions étant globalement peu recapturés le lendemain matin, il n'y a pas de différences significatives entre mâles et femelles sur le nombre de captures.

Liste des espèces capturées : Mésange huppée (32), Mésange noire (23), Pinson des arbres (21), Merle noir (13), Venturon montagnard (12), Roitelet triple-bandeau (8), Bec-croisé des sapins (7), Grive draine (6), Serin cini (5), Grive musicienne (4), Verdier d'Europe (3), Grimpereau des bois (2), Bouvreuil pivoine (2), Bruant jaune (2), Chardonneret élégant (2), Fauvette à tête noire (2), Fauvette babillarde (2), Grimpereau des bois (2), Pouillot de Bonelli (2), Pouillot véloce (2), Rougegorge familier (2), Accenteur mouchet (1), Mésange charbonnière (1), Pic épeiche (1), Rougequeue noir (1)

SUIVI PETITES CHOUETTES DE MONTAGNES

Objectifs de l'action Contexte

Connaître la répartition et les tendances des populations des petites chouettes de montagne, la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) et la Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dans les différents milieux forestiers de la Réserve naturelle.

Les petites chouettes de montagne, à savoir la Chevêchette d'Europe et la Nyctale ou Chouette de Tengmalm sont deux espèces reliques boréales dont l'aire de répartition est restreinte en France. Elles occupent toutes les deux des milieux forestiers matures, avec des arbres hôtes des Pics noirs et Pics épeiches dont ces chouettes occupent les anciennes cavités. Les Hauts-Plateaux du Vercors offrent de nombreux habitats favorables à ces deux espèces, et une population importante de petites chouettes de montagne s'y est développée.

En 2017, l'Office national des forêts (ONF) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont créé un protocole national pour la prospection et le suivi de ces espèces, et le pilote depuis. Ce suivi a été mis en place dès 2020 sur la RNHPV.

Descriptif de l'action

Des transects de 2 km sont mis en place sur des secteurs accessibles et permettant un parcours le plus linéaire possible. Sur ces transects, 5 points d'écoute espacés de 500 m sont suivis. Sur chaque point, un observateur commence par faire 2 mn d'écoute passive, puis 3 mn de repasse suivie de 5 mn d'écoute. A l'aller, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Chevêchette d'Europe, avant le coucher du soleil, et au retour, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Nyctale de Tengmalm, après le coucher du soleil. Chaque transect est parcouru deux fois par an, une fois entre le 15 février et le 15 mars, et une fois entre le 15 mars et le 15 avril.

Sur la RNHPV et ses alentours, 5 transects sont parcourus annuellement, 4 par la RNHPV et 1 par l'ONF. En 2023, l'équipe de la RNHPV a assuré le suivi sur 3 transects supplémentaires situés en limite de la RN du fait d'un défaut d'observateurs.



© PNRV Léa Chabonnier

Résultats

Protocole au chant :

En 2023, tous les transects ont pu être parcourus dans les temps avec les résultats bruts suivants :

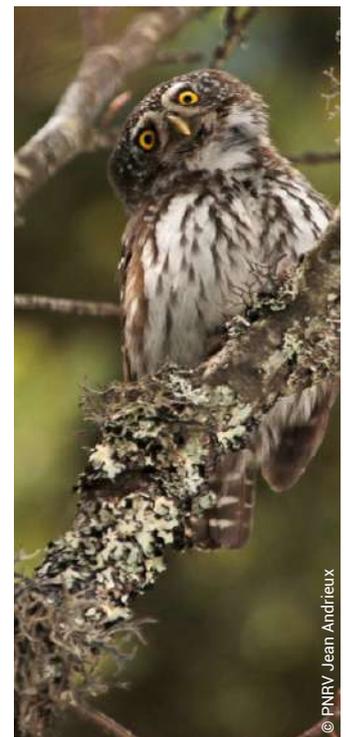
CH = Chevêchette d'Europe, NY = Nyctale de Tengmalm

	Carette		Pré Grandu		Jas Neuf		Tussac		Chatillon		Gresse	
	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY
Passage 1	8	5	2	5	1	2	0	0	0	0	0	0
Passage 2	6	5	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0

Un total de 11 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et 12 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm a été noté au maximum, lors du premier passage. Cependant 27 % des chanteurs de chevêchette et 25 % des chanteurs de nyctale n'ont pas été contactés au second passage. Une forte disparité est constatée entre les sites, avec de très bons résultats sur les secteurs de Carette et du Jas Neuf, une chute surprenante et inexplicable de 100 % des effectifs observés entre le premier et le second passage sur le Pré Grandu malgré des conditions météorologiques favorables, et une absence totale de contact sur Tussac où un individu de chaque espèce était contacté en moyenne depuis 2020.

Les deux nouveaux transects suivis par la RN montrent des résultats négatifs quant à la présence des deux espèces sans grande surprise, ces transects étant situés plus bas en altitude et servant de témoin dans des habitats secondaire des deux espèces. Le premier passage sur Chatillon a cependant permis de détecter un Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) en chasse.

RÉF. PLAN DE GESTION : C11b
THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE
COÛTS : Temps agent
ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /
AVIS DES INSTANCES : /
ACTION PORTÉE PAR : La Réserve naturelle



© PNRV Jean Andrieux



© PNRV Jean Andrieux

SUIVI LAGOPÈDE

ALPIN



Objectif de l'action

Tous les deux ans, l'équipe de la RNHPV organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales de la Réserve naturelle (du Pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud).

Contexte

Espèce considérée comme relique glaciaire, elle est sensible à des changements climatiques et au dérangement. Elle est en régression sur l'ensemble de l'arc alpin et est donc suivie sur de nombreux massifs alpins où elle est encore présente. La RNHPV possède une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition.



Descriptif de l'action

Le protocole de comptage a été établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années.

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

Le comptage s'effectue tôt le matin (début 1h avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède) sur 10 secteurs identifiés et sont recueillis toutes les observations visuelles et chants identifiés. Ils sont géolocalisés.



RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, seulement deux comptages ont pu être effectués, les 1er et 8 juin. Au total, 11 coqs ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone et sur les 2 dates, mais c'est un effectif de 6 coqs qui est retenu.

Les résultats de ces comptages sont une nouvelle fois faibles par rapport aux années précédentes. Les comptages de 2021 et 2022 étaient eux aussi très mauvais avec un faible nombre d'oiseaux vus et/ou entendus (résultats non pris en compte compte tenu des mauvaises conditions météo). Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.

SUIVI SANITAIRE ET GÉNÉTIQUE DU BOUQUETIN DES ALPES

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION : B7c

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : Temps agent + présence vétérinaire et analyses

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique
Comité Consultatif

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectif de l'action

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle a souhaité mieux connaître l'état sanitaire de la population de bouquetins du massif du Vercors et avoir des éléments supplémentaires sur la diversité génétique de cette population, notamment par rapport à la population source (Vanoise) et aux populations des autres massifs alpins. L'objectif est de capturer une trentaine de bouquetins au total afin d'avoir un échantillon suffisamment représentatif de la population.



© Eric Belleau



© Eric Belleau

Contexte

Le ministère en charge de l'environnement souhaite que la « stratégie de restauration des bouquetins en France » (2000 – 2015), qui faisait office de « Plan National d'Actions » pour le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*), soit renouvelée.

Le ministère conseille vivement d'orienter la prochaine stratégie sur des aspects particuliers qui sont :

- la répartition spatiale de l'espèce,
- la vulnérabilité génétique des populations
- et la surveillance sanitaire, notamment pour éviter de devoir faire face à une crise sanitaire comme celle vécue dans le Bargy (74).

Le SM-PNRV a anticipé en réalisant ce suivi dès 2018.



© PNRV Céline Michaux



© PNRV Benoit Betton



© PNRV Jean Andrieux



© Eric Belleau

Descriptif de l'action

La méthode utilisée est la téléanesthésie avec fusil hypodermique. Le tireur missionné est un technicien de l'OFB 38 (Philippe COTTE). Il est accompagné par le vétérinaire Eric Belleau, spécialisé dans la faune montagnarde et dans ce type de capture.

L'opération consiste en la capture d'un bouquetin, puis à des prélèvements d'échantillons de sang (analyse sanitaire) et d'un fragment de peau (pour la partie génétique de l'étude). Une fois les prélèvements et les mesures biométriques effectués, le bouquetin est réveillé et relâché sur place. Chaque individu capturé est marqué avec des boucles auriculaires, permettant sa reconnaissance.

RESULTATS

En 2023, 5 mâles ont été capturés entre le Pas de l'Oeille et le Col des 2 soeurs, âgés de 3 à 11 ans.

C'est donc un total de 32 bouquetins qui ont été capturés et marqués entre 2018 et 2023 sur le massif du Vercors.

MISE EN DÉFENS DE LA MARE DES CHAUMAILLOUX

Objectif de l'action

Suivi de l'évolution écologique et des cortèges de groupes caractéristiques des zones humides (odonates, amphibiens et plantes) sur une des rares mares en eau des Hauts-Plateaux du Vercors, suite à la mise en défens depuis 2018.



Contexte

La mare des Chaumailoux appartient à un cortège de mares (Tête Chevalière, Combeau, 4 chemins du Jas Neuf) pastorales créées par l'Homme entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle. Ces mares étaient utilisées pour abreuver les troupeaux à l'estive, et ne sont pas forcément reliées à des sources mais se remplissent grâce à l'accumulation de neige et aux précipitations. Deux d'entre elles sont toujours utilisées par les troupeaux (Tête Chevalière et Combeau). Il a été décidé de mettre celle de Chaumailoux en défens en 2018 afin d'en interdire l'accès au bétail et d'étudier l'évolution écologique de ce milieu en l'absence de la pression des bêtes, qui a tendance à réduire les capacités d'accueil et de développement de ces milieux par l'enrichissement organique et le piétinement. Un suivi de cette mare est donc effectué depuis sa mise en défens afin d'étudier son évolution écologique.

Descriptif de l'action

Plusieurs taxons ont été sélectionnés comme indicateurs de l'état écologique des milieux humides.

- les amphibiens sont suivis par un passage précoce en mai afin de détecter les pontes, puis un passage nocturne en juin. Les observations opportunistes à l'occasion des autres suivis sont également notées.

- les odonates sont suivis par 4 passages effectués entre mi-juin et début août. Lors de ces passages, l'observateur identifie à vue ou par capture un maximum d'individus en 3h, entre 11h et 14h, un jour sans précipitations. Une estimation des effectifs est effectuée à chaque passage pour chaque espèce. Les exuvies trouvées sont récoltées et identifiées à posteriori.

- la flore est suivie une fois par an, au moment de l'optimum de végétation fin juillet. Toutes les espèces visibles dans la zone en eau au moins une partie de l'année sont alors notées, avec une attention particulière sur les espèces considérées comme caractéristiques des zones humides.



	E.cyathigerum	P.pentipes	L.sponia	S.fusca	L.dryas	A.juncea	A.imperator	L.quadrinaculata
26/06	3	0	0	0	0	0	0	0
15/07	14	0	16	2	2	12	0	2
26/07	23	4	12	2	0	2	0	0
08/08	33	1	27	4	5	14	1	0
18/08	8	0	15	0	5	19	1	0

Bianc: espèce déjà contactée en 2021. Jaune: espèce connue sur la RN mais pas sur Chaumailoux. Rouge: nouvelle espèce pour la RN

RESULTATS

- Pour les amphibiens, 2 espèces ont été contactées cette année. La Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*). Des pontes de Grenouille rousse ont été constatées dès le 05/05 mais une grande partie a été détruite par le gel. Des pontes de Crapaud commun ont été observées dès le mois de juin en nombre, et 4 adultes (3 type mâle et 1 type femelle) ont été observés au cours du même mois dans l'eau. Des dizaines de jeunes des deux espèces en cours de métamorphose ont été observés lors des passages odonate du mois d'août. Le passage nocturne du mois de juin n'a pas pu être réalisé par manque de temps.
- Pour les odonates, les 5 sorties prévues ont été effectuées. 8 espèces ont ainsi pu être contactées avec une prédominance de *Lestes sponsa*, *Ehallagma cyathigerum* et *Aeshna juncea* en terme d'effectifs d'imagos.

La diversité est inférieure à celle observée en 2022 (8 espèces contre 11 en 2022) et la diversité cumulée sur la mare de Chaumailoux se maintient à 13 espèces, ce qui en fait la mare la plus riche en odonates des Hauts-Plateaux du Vercors. Aucune nouvelle espèce n'a été détectée en 2023.

- Pour la flore, 24 espèces ont été notées sur la mare lors de la sortie du 26/07, soit 9 de plus qu'en 2022. Le meilleur état général de la flore par rapport à 2022 explique probablement cette augmentation.

Deux espèces caractéristiques étaient apparues en 2022 et ont évolué de manière différente :

- *Typha latifolia* se maintient et se développe avec 16 pieds visibles en 2023.
- *Lemna (minor?)* qui était apparue en 2022 n'a pas été observée en 2023.

Le peuplement reste très largement dominé par *Eleocharis palustris* dans ses formes terrestres et aquatique, qui représente plus de 90 % du recouvrement relatif de la zone d'étude et continue à se développer sur la mare, la recouvrant désormais presque entièrement.

A noter qu'en 2023, la mare de Chaumailoux a maintenu un niveau d'eau très intéressant par rapport à 2022, probablement du fait des conditions météorologiques nettement plus humides durant l'été.

Il est également intéressant d'observer qu'à chaque sortie sur la mare à partir du 15/07, la présence d'un ou deux individus de *Natrix helvetica* a été constatée. Cette espèce de couleuvre, fortement liée à la présence de zones humides, est protégée nationalement et son aire de répartition semble relativement restreinte sur la RNHPV, probablement du fait de l'altitude élevée pour l'espèce et de la rareté de ses habitats de prédilection.

BILAN STATIONNEL FLORE PRIORITAIRE

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

Riche de 1066 espèces connues en 2023, la flore de la RNHPV est notamment composée de plusieurs espèces menacées ou localisées. Un suivi est donc effectué sur ces espèces afin d'évaluer le statut de conservation des espèces présentant le plus d'enjeux sur la Réserve naturelle.

Descriptif de l'action

Pour *Meconopsis cambrica*, un nouveau bilan stationnel consistant en un comptage exhaustif des pieds, fleurs et capsules observées a été réalisé en 2023. La station a également été mise en défens (par l'éleveur) au moment de la montée en estive du troupeau de Darbounouse dans le but d'éviter l'écrasement des pieds par le troupeau.

Concernant les prospections sur les espèces à enjeux, des consignes de pointage ont été données aux gardes pour chacune des 52 espèces ciblées, dans le but d'obtenir un maximum de localisations en 2023. 6 journées de prospection ciblée sur une ou plusieurs espèces ont également été réalisées durant le mois de juin 2023.

Contexte de l'action

Les résultats des bilans stationnels réalisés en 2022 pointaient un besoin de suivi et d'action sur *Meconopsis cambrica*, dont l'évolution des populations était inquiétant. Diverses actions ont donc été menées en ce sens en 2023.

De plus, un livret présentant 52 espèces à rechercher sur la RNHPV a été distribué aux gardes en début de saison 2023, dans le but d'améliorer les connaissances concernant la répartition et l'état de conservation de ces espèces sur la RNHPV.

RÉF. PLAN DE GESTION . B5a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : /€ TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

RESULTATS

Concernant les stations de *Meconopsis cambrica* suivies, l'année 2023 a été une excellente année de floraison, probablement du fait des conditions météorologiques fraîches et humides au printemps, avec 496 pieds comptabilisés contre 198 en 2022, cependant, l'aire de répartition de l'espèce n'a pas grandi, elle s'est simplement densifiée. La station a été mise en défens la veille de la montée en estive, le 30/07 par l'éleveur, ce qui a permis de préserver un nombre conséquent de pieds alors montés en graine.

Concernant les prospections flore, 24 des 52 espèces ciblées ont fait l'objet d'au moins un pointage en 2023, pour un total de 152 stations pointées par l'équipe des gardes. L'outil du livret flore semble en court de prise en main par l'équipe, puisque presque tous les agents ont réalisé au moins un pointage flore à enjeu en 2023. Les prospections ciblées ont permis de réaliser 56 des 152 pointages de l'année.

A noter, la découverte d'une première station de *Carex mucronata*, espèce considérée comme vulnérable (VU) sur la liste rouge Rhône-Alpes, sur la Réserve naturelle en 2023. La présence de l'espèce y était soupçonnée mais n'avait à ce jour jamais été confirmée.



@PNRV Jean Andrieux

Pavot des Alpes - *Papaver alpinum*



@PNRV Jean Andrieux

Sabline pourpree - *Arenaria purpurascens*



@PNRV Jean Andrieux

@PNRV Jean Andrieux

Epigonon sans feuilles - *Epipogium aphyllum*



@PNRV Jean Andrieux

Laiche mucronée - *Carex mucronata*



@PNRV Jean Andrieux

Primevère à feuille entière - *Primula integrifolia*

SENSIBILISATION DES PUBLICS

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

L'équipe de la RNHPV participe à de nombreux événements nationaux ou manifestations locales dans un objectif de sensibiliser le public présent, aux enjeux de préservation des richesses de la Réserve naturelle. Elle utilise également les outils de communication du SM-PNRV (info-lettre, site web, facebook, ...) pour faire passer des messages, comme par exemple dans le cadre de la préservation du Tétrasyre où une zone de défens est mise en place en période hivernale.

Contexte

Les espaces naturels connaissent une fréquentation exponentielle. La Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors n'échappe pas à cet afflux de visiteurs. Dans ce contexte, la sensibilisation des publics à la fragilité du milieu, à l'outil de protection qu'est la Réserve naturelle ainsi qu'à sa réglementation en est devenue encore plus essentielle.

Description des actions

En 2021 l'équipe de la Réserve avait initié un travail de réflexion autour des enjeux et des objectifs de cet espace protégé en matière de sensibilisation des publics. De ce travail collectif était ressorti les bases d'une stratégie d'éducation à l'environnement qui hiérarchise la priorité des actions en fonction des publics ciblés.

Durant l'été 2023, des binômes d'écogarde et de garde sont allés à la rencontre des habitants et des touristes lors de soirées thématiques «Protégeons et partageons la Nature» à La Chapelle-en-Vercors, Châtilion-en-Diois, Saint-Michel-les-Portes et Corrençon-en-Vercors. Ces soirées sont une réussite puisque plus d'une centaine de personnes ont participé. Ces soirées ont été l'occasion de parler des missions du Parc du Vercors, de la Réserve naturelle et des garderies ainsi que de répondre à des questions très variées.



L'équipe de la Réserve naturelle a également participé à différents événements sur le territoire du Parc notamment :

- Conférence Club de Montagne à Grenoble le 19 janvier et à Crest le 14 février
- Nuit de la Chouette le 3 mars
- Famille à biodiversité positive
- Animations et fêtes des ABC 17 juin, et 1er Juillet
- Fête de la transhumance à Beure et à Châtilion les 10 et 18 juin
- Fête du Bleu à Villard de Lans les 29 et 30 juillet
- Slow Days le 06 août
- Festival Art et Vignes le 14 août
- Spectacle conte - Gilgamesh à Valcroissant le 2 août
- Fête de l'Alpage, 21 août
- Fête du gypaète à Archiane le 3 septembre
- Animation Grand public lors du Comptage Gypaete du 14 oct
- Journée internationale des gardes sur la Molière

Enfin, la Réserve naturelle donne du temps lorsque c'est possible à des jeunes en formations :

- Programme scolaire «c'est chaud pour les Alpes» et à l'école de la Réserve
- Classe GPN St Aubin du Cormier« Missions PNR/RNN/ENS » « Les métiers de l'environnement »
- Classe de Lycée de Vienne, Villard de Lans , Montmorot
- Etudiants de Liverpool
- Une classe de Berger en formation CFPPA Die
- ...

RÉF. PLAN DE GESTION .E16 b E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



À L'ÉCOLE DE LA RÉSERVE

Contexte de l'action

Depuis 2018, le Parc du Vercors propose chaque année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un appel à projet scolaire à destination des écoles et collèges situés sur le territoire du Parc. Cet accompagnement pédagogique vise à mieux connaître les spécificités du massif et comprendre quel rôle joue le Parc et la Réserve naturelle. Il est mis en oeuvre grâce à l'équipe technique du Parc, la mobilisation d'intervenants en éducation à l'environnement, en éducation artistique et culturelle mais aussi grâce à l'engagement et à l'implication des enseignants. Pour chaque projet, un cadre générique est proposé et le parcours pédagogique est adapté à chaque classe et coconstruit avec l'ensemble des équipes pédagogiques (Parc, intervenants et enseignants).



Descriptif de l'action

A la rentrée scolaire 2022-2023, 2 classes d'écoles primaires et 2 classes de collège se sont lancées dans le projet « A l'école de la Réserve ».

Chacune des 4 classes a profité de :

- 2 demi-journées en classe, animées par un garde pour présenter le projet et définir la thématique à développer
- 4 journées sur le terrain entre octobre et mai encadrées par un Accompagnateur en Moyenne Montagne
- une journée de restitution commune le 13 juin à Menglon

Afin de faire découvrir aux autres classes ce qu'ils ont retenu de leur année « à l'école de la Réserve », une journée de partage et d'échange ludique et conviviale a été organisée à Menglon. Les élèves ont ainsi pu présenter les réalisations effectuées durant l'année scolaire et découvrir celle des autres classes. Il y avait entre autre une exposition sur l'avifaune composée de dessins et photos, une maquette interactive avec QR code sur la répartition altitudinale de la faune et de la flore, un jeu de société créé par la classe du collège de Die « les 1000 pas dans la Réserve naturelle » et un jeu « du béret » sur les connaissances générales sur la Réserve et du Parc.



Objectif de l'action

L'intention du projet est de permettre aux élèves des communes du territoire de découvrir concrètement ce qu'est une Réserve naturelle et de s'approprier le territoire des Hauts-Plateaux en leur proposant une alternance de sorties sur le terrain et de travail en classe. Les élèves, mis en situation d'être acteurs de leur projet s'impliqueront concrètement dans des actions en faveur de leur environnement local. Ils pourront appréhender la multiplicité des acteurs présents dans une Réserve et la nécessaire conciliation des usages.



RESULTATS

Grace à ce projet, 80 enfants ont pu découvrir et s'approprier « la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ». Cet espace protégé fait partie de leur environnement proche, nous souhaitons qu'ils deviennent des ambassadeurs pour une meilleure compréhension et protection de ce site.

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . E 16b E18a

THÉMATIQUE : SENSIBILISATION
COÛTS : 10 000 € +
TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

LES MÉDIATRICES

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les différents publics et les usagers aux spécificités naturelles et culturelles de la Réserve naturelle et à sa réglementation.
- Rendre les différents publics acteurs de la préservation de cette Réserve naturelle, en les accompagnant dans des changements de comportements.

Contexte

La fréquentation annuelle est estimée à plus de 250 000 personnes. Après les expériences vécues depuis 2020 (covid et déconfinement), le Parc du Vercors, gestionnaire de cette Réserve naturelle, s'attendait à connaître un nouveau pic de fréquentation en 2023.

Les constats faits ces dernières années par l'équipe de la Réserve naturelle ou les informations qui nous reviennent par nos réseaux, montrent que cette augmentation de fréquentation est couplée à une augmentation du manque de respect de la réglementation de cet espace protégé. La fragilité de certains milieux et espèces font que le Parc du Vercors se doit d'être encore plus vigilant.

Le gestionnaire de la RNHPV, dans la perspective de l'élaboration de son nouveau plan de gestion, a engagé un travail de construction de stratégies d'éducation à l'environnement, d'accueil et de communication, pour répondre à cette problématique.



Description des actions

Pour cette année 2023 et avec une enveloppe spécialement dédiée à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le Parc du Vercors poursuit l'opération qu'il avait engagée dès 2020, pour répondre à l'appel des espaces naturels : mettre en place des agents d'accueil médiateurs pour aller à la rencontre des visiteurs afin de les sensibiliser aux enjeux de préservation des Hauts-Plateaux du Vercors et aux impacts que peuvent avoir leurs faits et gestes. De la mi-juin à la mi-septembre, quatre agents médiateurs ont été au contact des pratiquants de la Réserve afin de les sensibiliser à la spécificité de cet espace naturel protégé et à sa réglementation. Stratégiquement présents aux portes d'entrée de la Réserve, la présence des médiatrices a complété celle des gardes sur le terrain

et a permis de renseigner nombre de randonneurs et d'éviter ainsi des infractions.

Au préalable, les quatre médiatrices avaient reçu une formation visant à les outiller dans leur mission de sensibilisation et de représentation de la Réserve.

Les missions estivales sont de sensibiliser à la fragilité du milieu, à la présence d'un espace naturel réglementé et à l'explication de cette réglementation. Leur présence permet également de sensibiliser au multi-usage de la montagne (pastoralisme et chiens de protection) et aux particularités des Hauts-Plateaux (l'eau peu présente et c'est un territoire de montagne, certes accessible, mais qui demande une préparation).



Les livrets d'accueil et plaquettes de la RN ont été diffusés plus largement auprès des socio-professionnels et les lieux d'accueil à proximité de la RNHPV. Les professionnels proches des portes d'entrée de la Réserve naturelle sont en demande d'informations sur les usages, la réglementation et la biodiversité car ils accueillent un public qui fréquente les Hauts-Plateaux.

Les «mercredi à Gerland» : ouverture de la cabane des Etudiants pour développer un temps dédié à l'éducation à l'environnement. Les médiatrices étaient présentes tous les mercredis de l'été pour un temps de maraudage.

RESULTATS

De nombreux retours positifs de la présence des médiatrices ont été faits, appuyant d'autant plus l'intérêt de cette opération.

Leur présence régulière a permis de réaliser des estimations précises :

- de la fréquentation des principaux parkings d'entrée de la RNHPV
- sur des données quantitatives recueillies concernant l'accueil et la sensibilisation

Cette année 6700 personnes ont été vues dont 72 % sensibilisées, parmi elles il y avait 174 VTT, 145 cavaliers et 245 randonneurs avec des ânes

-Infractions constatées (personnes averties et sensibilisées) : 44 chiens, 8 tentes hors horaire de bivouac, 6 dérangements bruit/musique, 5 VTT hors itinéraire autorisé, 5 cueillette, 3 foyers de feux, 2 planeurs et 2 parapentes à moins de 300 m et un véhicule en station interdit.

Cette année, les bergers en estive sur les Hauts-Plateaux du Vercors ont constaté l'effet bénéfique de la présence des médiatrices sur le comportement des randonneurs vis à vis des chiens de protections.

FICHE ACTION 2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .E16a E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Enveloppe DREAL

ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /
AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

FORMATION DES SOCI- PRO DU TOURISME

FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Contexte de l'action

L'équipe de la RNHPV fait aujourd'hui le constat que les espaces naturels protégés sont de plus en plus parcourus et recherchés pour leurs aspects sauvages et dépaysants par un public parfois néophyte, ne maîtrisant pas toujours les « codes » en montagne : réglementation, enjeux du territoire, usages des cabanes abris et des points d'eaux, pastoralisme et chiens de protection ...

La Réserve naturelle est un territoire privilégié pour la découverte de paysages, de la faune, de la flore et de l'histoire géologique et humaine.

C'est aussi et avant tout, un espace dédié à la conservation, la protection et la connaissance du milieu montagnard. Ainsi, pour que chacun participe à la préservation de ces lieux, une réglementation et une gestion sont mises en place.

En lien avec le service Tourisme du Parc du Vercors, plusieurs temps de rencontres et d'échanges autour de la protection du territoire de la Réserve naturelle ont été proposés aux socio-professionnels du tourisme.

Objectifs de l'action

Cette action permet de développer une dynamique locale et cohérente avec les acteurs du tourisme sur le massif du Vercors.

L'objectif de ces rencontres est de réunir les animateurs et conseillers en séjour des Offices de Tourisme du Vercors pour mieux connaître l'outil de préservation et de conservation que représente une Réserve naturelle ; d'harmoniser les connaissances et permettre de diffuser des informations spécifiques à cet espace naturel protégé afin que chacun devienne acteur de la protection des Hauts-Plateaux du Vercors.

- Qu'est-ce que la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ? : zone territoriale, réglementation, menaces et enjeux, gestion, conditions d'accessibilité, équipe et rôle des gardes...

Descriptif de l'action

- **Rencontre café tourisme** organisée par OT de La Chapelle en vercors - le 28 mars 23

ces rendez vous s'adressent aux structures d'accueil touristique 16 présents: 5 gîtes, les grottes de la Luire, les stations de la Drôme, des Hôtels, un magasin de sport et l'OT de la Chapelle.

- **Journée de formation des AMM (SNAM et UNAM)**

- le 18 avril 23 - 33 personnes inscrites (dont 9 excusés)

Attentes et besoins des AEM :

- Infos réglementaires, scientifiques et données de fréquentation

- Connaître le fonctionnement des espaces naturels

- Rencontre, partage et contact humain / volonté de travailler ensemble

Principales thématiques abordés : Gestion de la fréquentation, usages et bonnes pratiques dans les cabanes, pastoralisme, suivi d'espèces ...

Perspectives de travail ensemble : programme de formation à définir, amélioration de la communication, proposition d'actions collectives, participation aux suivis et échange sur les résultats ...

- **Journée de formation réseau PARTNER** - le 12 oct
démarche initiée par Inspiration Vercors pour valoriser les acteurs touristiques du Vercors désireux de promouvoir les valeurs et l'identité du Vercors) :

10 personnes présentes (4 gîtes du Trièves, OT VdL + Trièves, Relais infos Chichillienne)

- Que peut-on faire sur la Réserve naturelle ? Quels sont les bons comportements à adopter par la clientèle touristique pour participer à la préservation de cet espace protégé ?
- Quelles informations relayer auprès de la clientèle touristique ? : les conditions de visites et de découverte de la Réserve, notion de surfréquentation de certains sites.

À partir de journées de terrain, conférences et réunions, l'idée de l'action est de répondre aux questions et besoins de ces acteurs incontournables pour aborder la fréquentation sur les Hauts-Plateaux du Vercors.

Ces rendez-vous sont l'occasion de diffuser les documents créés par la RNHPV comme le livret d'accueil, la plaquette de la RN, etc



TRAVAUX LA COCHE

Contexte de l'action

Le Parc du Vercors, gestionnaire de cet espace protégé, a décidé d'améliorer sa communication et sa stratégie d'accueil sur cette porte d'entrée qui est un lieu privilégié pour faire passer des messages aux randonneurs.

Les travaux définis concernaient donc le parking, la création de sentiers d'interprétation et le diagnostic de la maison forestière de la Coche. Les entreprises se sont succédées sur site, sous la coordination de LandFabrik missionné pour la maîtrise d'oeuvre.

Descriptif de l'action

Le parking et la route

Déplacé, structuré et limité à 60 places, le parking est maintenant écarté de la prairie centrale.

La prairie centrale du site de la Coche était en effet impactée paysagèrement par le parking lui-même dégradé. La première action a été de le déplacer pour le sortir physiquement de cette prairie, riche en biodiversité et en histoire.

Il a été également choisi de limiter le nombre de place (environ 60 places) sur cet accès pour aider le gestionnaire à gérer la fréquentation de cet espace naturel.

Un « animal totem » a été choisi pour accueillir les visiteurs : il s'agit de la chouette (ou plutôt les chouettes et les hiboux) !

La route qui passe en bordure de la prairie a été dégoudronnée, du parking à l'entrée physique de la RNNHPV, pour rendre l'accès plus « naturel ».



@ PNRV Benoît Béton



@ PNRV Benoît Béton



@ PNRV Benoît Béton



@ PNRV Benoît Béton

Inauguration

Une inauguration pour valoriser les travaux réalisés a eu le 20 septembre dernier sur site, en présence d'élus et d'acteurs du territoire.



@ PNRV Nicolas Antoine



Les sentiers thématiques, valorisation de l'histoire du site de la Coche

Deux sentiers thématiques ont été aménagés pour accéder et revenir de la Réserve naturelle : le sentier des « chouettes » et celui de « la source ».

Les aménagements réalisés sur le nouveau parking et le sentier des chouettes aménagé pour conduire les visiteurs jusqu'à la RNNHPV doivent leur faire prendre conscience qu'ils pénètrent un espace hors du commun et pour certains, doivent leur provoquer un changement de comportement.

Le premier conduit les randonneurs à la Réserve naturelle par un nouveau sentier qui passe par les milieux forestiers : il est proposé aux randonneurs de prendre le temps de chercher 6 silhouettes de chouettes et hiboux, discrètement posés dans des arbres.

L'objectif est de faire comprendre aux visiteurs qu'en observant en silence, il est possible de voir des animaux qui vivent dans les milieux qu'ils vont parcourir.

Le second sentier met en avant la source captée qui a été réaménagée dans le cadre de ce projet. Cette source témoigne d'une vie passée et intense sur ce lieu qui a vu, il y a fort longtemps, se succéder des familles pendant des siècles venant faire pâturer leurs petits troupeaux, puis plus récemment, jusqu'au début du XXème siècle, des ouvriers forestiers en famille également. Ce patrimoine historique est mis en valeur avec 3 fenêtres paysagères. Là encore, l'objectif est d'inviter le visiteur à respecter ce qui l'entoure.



FICHE ACTION

2023



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .
THÉMATIQUE : SENSIBILISATION

COÛTS : 200 000€

FINANCEMENT RÉGION

TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle



LIFE GYP'ACT (Project 101074131 — LIFE21-NAT-FR-LIFE GYPACT)

Report

Type of document

Bilan

Date of report

Novembre 2023

Covering the project activities

From **05/23** to **10/23**

Title of the action

Bilan 2023 du projet de restauration d'une population de Gypaète barbu dans le Parc du Vercors – PNRV

Name beneficiary

Parc naturel régional du Vercors

Contact person

Nicolas Renous

E-mail

nicolas.renous@pnr-vercors.fr

Postal address:

**Parc du Vercors
255 chemin des fusillés
38250 Lans en Vercors**

Logo beneficiary



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS



**Strengthening the
reintroduction program
to restore the Gypaetus
barbatus metapopulation
between the Alps
and the Pyrenees**

Territories:

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Auvergne Rhône-Alpes
Occitanie

Duration:

6 ans — 01.12.2022 - 01.12.2028

Total budget:

13 465 097.50 Euros
EU financial contribution: 10 074 747.94 €
% EU co-financing: 75%



www.gypact.fr



Préambule

Le projet de réintroduction du Gypaète barbu a été lancé sur le Vercors en 2010, comme le préconise le Plan National d'Actions (PNA) validé le 17 mars 2010 (2010-2020).

Les attentes des experts de l'espèce et du PNA sont :

- La volonté de consolider la population présente dans les Alpes en réintroduisant d'autres individus.
- Le souhait d'élargir la répartition spatiale actuelle de l'espèce en l'étendant plus à l'ouest et en ciblant des milieux de moyenne montagne favorables à son installation.
- L'espoir de créer un « corridor » entre les Alpes et les Pyrénées, élément fondamental pour la survie de l'espèce.

Le massif du Vercors correspond à ces attentes et objectifs.

Le Parc naturel régional du Vercors était idéalement placé pour porter ce projet, et ce, pour plusieurs raisons, évoquées dans le dossier de réintroduction (Cf. « projet de réintroduction du Gypaète barbu sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors 2010 », renouvelé en 2017 pour le montage du programme Life Gypconnect puis en 2022 pour le Life Gyp'act).

Avec ce projet, le Parc du Vercors met en avant :

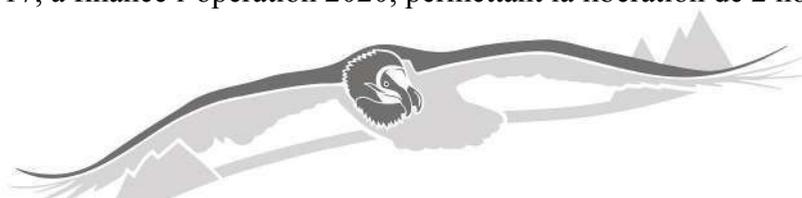
- Sa volonté politique de restaurer sa biodiversité perdue, de valoriser les enjeux socio-économiques, de sensibiliser les habitants du territoire, de fédérer l'adhésion des différents partenaires au niveau régional...
- Son savoir-faire et ses compétences acquises avec les programmes de réintroduction menés précédemment.
- Sa capacité à mobiliser des moyens financiers (avec nos partenaires habituels que sont la DREAL Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes et les départements de la Drôme et de l'Isère, et depuis le programme Life, l'Europe), humains et techniques pour mener l'opération.
- Sa légitimité à animer ce projet sur son territoire : fédérer le territoire, ses habitants et les partenaires pour une appropriation du projet et en faire une vitrine pour la réhabilitation de la Biodiversité alpine.

Ces éléments ont conduit à la mise en oeuvre du projet en 2010, dans un premier temps, sur une durée de 5 ans. De 2010 à 2013, ce sont 9 oiseaux qui ont été libérés sur le Vercors. Le programme de réintroduction n'a pu se mettre en oeuvre en 2014, comme initialement prévu, faute d'un nombre suffisant de jeunes oiseaux à libérer, nés dans les sites d'élevage coordonnés par la VCF (Vulture Foundation Conservation).

De 2016 à 2021, le Parc du Vercors, avec ses partenaires, s'est engagé dans un programme Life Gypconnect, dont le but était de permettre une meilleure connexion démographique entre les populations pyrénéennes et alpines, par l'établissement de noyaux de populations dans le massif central (Grands causses) et les pré-alpes (Baronnies – Vercors).

Suite au Life Gypconnect, un deuxième programme « Life Gypact » a vu le jour, dans la continuité du précédent.

Le programme Life Gypconnect a permis de mener des programmes de réintroduction en 2017, 2019 et 2021. Hors cadre du Life, l'association « Graines d'éleveurs du Vercors », engagée auprès du Parc depuis 2017, a financé l'opération 2020, permettant la libération de 2 nouveaux oiseaux.



Le programme Life Gypact permettra de poursuivre son engagement auprès de cette espèce menacée de disparition pour une durée de 6 ans, par la libération de deux oiseaux par an, de 2023 à 2028.

Avec cette année 2023, ce sont 19 gypaètes barbus qui ont été libérés sur le Vercors depuis le début du programme de réintroduction.

Et depuis 2022, les Gypaètes se reproduisent dans le massif du Vercors : un premier couple issu de deux oiseaux réintroduits dans le Vercors (Gerlinde, femelle lâché en 2013 et Stephan, mâle lâché en 2010) se sont reproduits et ont permis l'envol d'un poussin nommé Ambane. Un deuxième couple constitué de Pamela, femelle réintroduite dans les Baronnies en 2019, et un mâle adulte non identifié, viennent de réussir leur reproduction, et permettent à un poussin nommé « Vercors nature » de prendre son envol.

Date	Nom	Sexe	N° bagues	Couleur droite	Couleur gauche	N° muséum	VHF	Statut 2023
2010	Lousa	F		cuivre	orange			Recapturé en 2012 en Autriche
	Cordouane	M		Cuivre	rose			
	Stephan	M		Cuivre	Cuivre			Nicheur 2022 Vercors
2011	Nisa	F		argent	cuivre			
	Tussac	M		argent	rose			
2012	Angelo	M		Rouge	rose			Mort 24/02/2015 en Suisse
	Bellemotte	F		rouge	cuivre			Nicheur 2017-2023 Bonette
2013	Kirsi	M		violet	rose			
	Gerlinde	F		violet	cuivre			Nicheur 2022 Vercors
2017	Freddie	F	5J	argent	noir			Mort Vercors raison inconnue
	Escampette	F	P3	argent	argent			Mort Vercors électrocution
2019	Elvio	M	9P	argent	argent	TZ0030		
	Mistral	M	4A	argent	argent	TZ0029		
2020	Kobalann	F	X3	argent	argent	TZ0015		
	Palo-Pala	M	0A	argent	argent	TZ0040	148.861	Mort 16/02/2021 en Italie
2021	Novo	M	9S	Violet	Noir	TZ0052	148.861	
	Télémark	M	SX	Rouge	orange	TZ0060	148.433	
2023	Jackpot	M	HV	Jaune	Rouge	TZ0086	148.711	
	Le Croë	M	AJ	Violet	Bleu	TZ0088	149.513	

Tableau 1

Dans la suite de ce document, sont présentés le bilan de la neuvième année de réintroduction et les perspectives des prochaines années.



Bilan de l'année 2023 : la neuvième année de réintroduction

L'aspect réglementaire

Obtention de 2 CERFA : pour « demande d'autorisation de transport en vue de relâcher dans la nature de spécimens d'espèces animales protégées » et le cas échéant, de « demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement ».

Des CITES sont associés aux oiseaux transférés depuis leur centre d'élevage jusqu'au Vercors, notamment pour les franchissements des frontières.

La provenance des oiseaux

Depuis de nombreuses années, la VCF (Vulture Conservation Foundation) coordonne le programme européen des espèces en voie de disparition (EEP) pour le Gypaète barbu, au nom de l'EAZA (European Association of Zoos and Aquaria) - un réseau de plus de 40 structures différentes (zoos, centres de réhabilitation de la faune sauvage, collections privées et centres d'élevage en captivité spécialisés) hébergeant des Gypaètes barbues en captivité, dans le but de fournir des poussins élevés en captivité pour les projets de réintroduction en nature en Europe.

Les deux oisillons réintroduits cette année provenaient du centre d'élevage de Guadalentin (Cazorla, Espagne).

Le lâcher

Les deux gypaètons ont été acheminés par le personnel du centre de Guadalentin, puis par Pascal Orabi (LPO France) jusqu'au site de réintroduction.

Il a été retenu cette année, pour réduire le stress des oiseaux, de ne pas organiser d'évènement public « festif » le jour du lâcher, remplacé par deux autres évènements moins intrusifs pour les jeunes oiseaux.

L'installation des gypaètons s'est donc fait sur le site en petit comité, avec l'équipe technique du PNRV, de la LPO, et des bénévoles impliqués dans le suivi.

Les deux oiseaux ont été bagués et les plumes décolorées par le centre de Guadalentin avant leur acheminement. Ils ont été également dotés d'un GPS le 29 mai avant la mise en cavité par Nicolas Renous (PNRV).

Les Gypaètons ont été comme chaque année parrainés et nommés : **Marie Bochet** championne paralympique de ski alpin, **Alexis Fanjas** et **Sylvain Faure**, présidents d'instances agricoles du territoire du Parc (respectivement le SIVER – Syndicat de la filière de l'AOP du Bleu du Vercors-Sassenage - et la station d'élevage de Villard de Lans) ont donné les noms de « **Le Croë** » et « **Jackpot** ».



Le marquage des oiseaux (bagues aux pattes, plumes décolorées, fréquence pour la télémétrie)

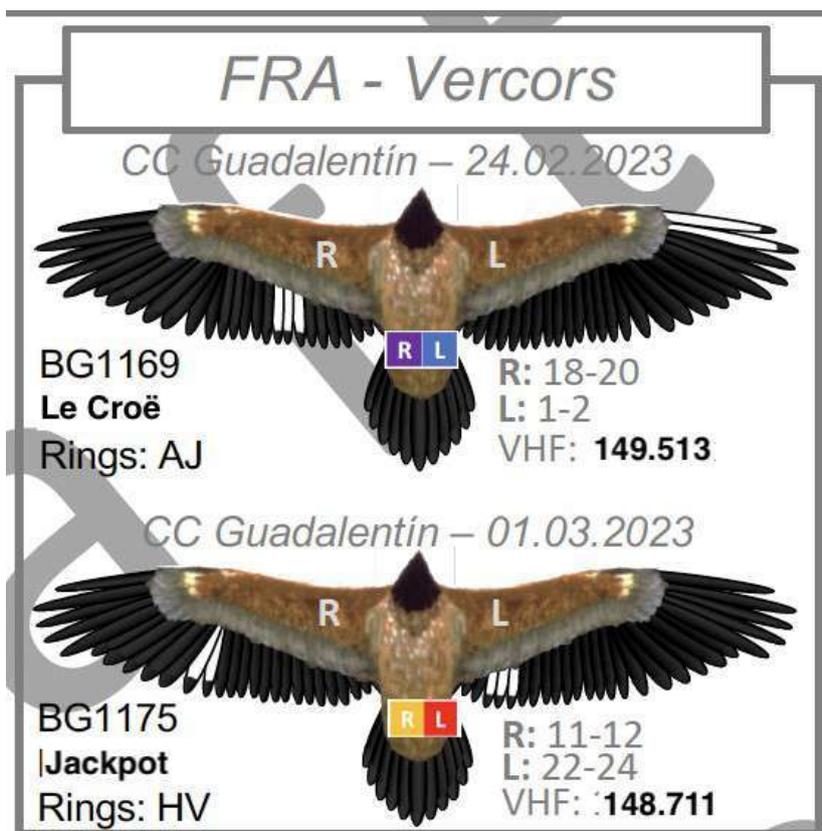


Figure 1 – Identification des oiseaux

Le site de lâcher

La cavité aménagée en 2010 est toujours utilisée même avec la proximité du couple de gypaètes adultes dans le cirque d'Archiane.

Pour rappel, la cavité se retrouve ainsi complètement grillagée, les oiseaux provisoirement en « semi-liberté ». Outre l'aspect sécuritaire vis à vis des oiseaux, cet aménagement a pour nous des avantages réels :

- La « cage » est ouverte une fois que les oiseaux sont à maturité, c'est à dire en âge de tenter un envol. Les risques de chute précoce sont donc inexistantes.
- Elle est ouverte lorsque les conditions aérologiques permettent la présence d'ascendants thermiques favorables aux premiers vols des oiseaux.
- Et enfin, ce grillage permet d'éviter que les vautours fauves viennent déranger les gypaètes (coup de bec, vol de nourriture...), ou la pénétration de potentiels prédateurs pendant leur dernier mois de développement.

La cabane d'observation construite en 2010 à proximité (environ 60m de la cavité) a permis une surveillance et un suivi des oiseaux discret et efficace.

Si cette année encore nous maîtrisons la date minimum d'envol des oiseaux, nous nous devons d'être irréprochables. Pendant un mois, les oiseaux auront été alimentés (en eau et en nourriture) et surveillés du lever du jour à son coucher par l'équipe du Parc, les gardes de la Réserve naturelle et les stagiaires.





Figure 2 – Installation des oiseaux dans la cavité

La surveillance et le suivi

Les moyens techniques nécessaires au suivi et à la surveillance sont :

- Jumelles et longue-vue pour les observations directes lors du suivi pré et post-envol.
- Un récepteur télémétrique VHF pour capter l'émetteur associé au GPS fixé sur les oiseaux. Cela a permis et permet encore des relevés relativement précis quant à la position et aux déplacements des oiseaux lorsque les conditions climatiques ou géo-morphologiques ne permettent pas d'observation directe. L'équipement posé sur le dos des oiseaux comprend également des capteurs permettant de détecter toute anomalie sur le corps de l'oiseau (baisse de température). Ce module permet de déclencher des signaux de détresse en activant alors le réseau GSM de manière permanente, jusqu'à un retour à la normale ou jusqu'à la fin de vie des batteries!
- Deux pièges-photos installés sur les deux placettes de nourrissage (spécifiques au gypaète, alimentées avec des déchets de boucherie), permettant de contrôler post-envol la capacité des oiseaux à se nourrir.
- Des véhicules de type 4x4 pour tout ce qui concerne la logistique de l'opération.

La Webcam et sa batterie (rechargée à l'aide d'un panneau photovoltaïque) n'ont pas fonctionné cette année. Cet outil permet de permettre le cas échéant d'assurer une surveillance à distance, et de mettre à disposition du grand public via le site internet du PNRV les images des deux gypaètes.



Les moyens humains nécessaires sont quant à eux :

- Deux agents du Parc (Nicolas Renous chargé du projet Life Gypact, et Loïc Augoyard agent d'équarrissage), ainsi que la garderie de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors.
- L'équipe du Parc a été mobilisée le jour de lâcher, mais également tout le long de l'année pour assurer l'organisation générale, les actions de communication, d'intendance, etc...
- 5 stagiaires de BTSA Gestion et Protection de la Nature (pour avoir 4 stagiaires minimum en même temps sur site) ont effectué le suivi du lundi 10h au Vendredi 16h, encadrés par l'équipe du PNRV (Life et RNHPV). Les Week-ends (du vendredi 16h au lundi 10h) sont assurés par des bénévoles et des salariés du PNRV.

Le déroulement du séjour dans la cavité

Une fois installés dans la cavité, les oiseaux bénéficient d'un suivi tous les jours de 6h à 22h.

Les comportements sont notés dans un cahier de suivi, et permet également de faire le lien entre les équipes de surveillance, et noter tous les événements de la journée : apport de nourriture, interactions inter ou intraspécifiques, météo, anecdotes, comportements particuliers.

Il a été demandé aux observateurs de respecter le protocole mis en place et de relever en particulier:

- La prise de nourriture (viande et eau) et la dépose de fientes, afin de voir leur régularité et de s'assurer qu'aucun oiseau n'ait un problème de santé particulier.
- Les tensions entre oiseaux : les coups de bec sont réguliers mais s'ils devenaient dangereux pour la santé physique de l'un des oiseaux, nous devrions intervenir pour les séparer et installer notre compartimentation de taquet.
- Les séries de battement d'ailes afin de suivre leur entraînement et leur progression, synonyme d'approche de l'envol.
- Le nettoyage des plumes, et la « prise de bains ».

Un apport régulier de nourriture (trois fois par semaine) a été effectué. A cette occasion, l'eau des bacs est complétée ou changée. Pendant le temps où les oiseaux ont été présents dans la cavité, la phase de surveillance a été intense, même les jours de mauvais temps.

Oiseau	Apport nourrissage en kg	Prise de nourriture	Prise d'eau	Fientes	Battements d'ailes	Nettoyage des plumes	Coups de bec	bain
Jackpot	37,133	369	105	182	3833	567	222	1
Le Croë		170	114	155	1273	402	218	4

Tableau 2 : suivi 2023 des oiseaux sur le taquet (en « nombre de fois » sauf pour l'apport alimentaire, en kg)

Les deux oiseaux ont très rapidement montré des signes d'agressivité entre eux.

Il a donc été décidé d'installer une cloison de séparation le 5 juin, pour la tranquillité de « Jackpot », harcelé par son colocataire « Le Croë ».

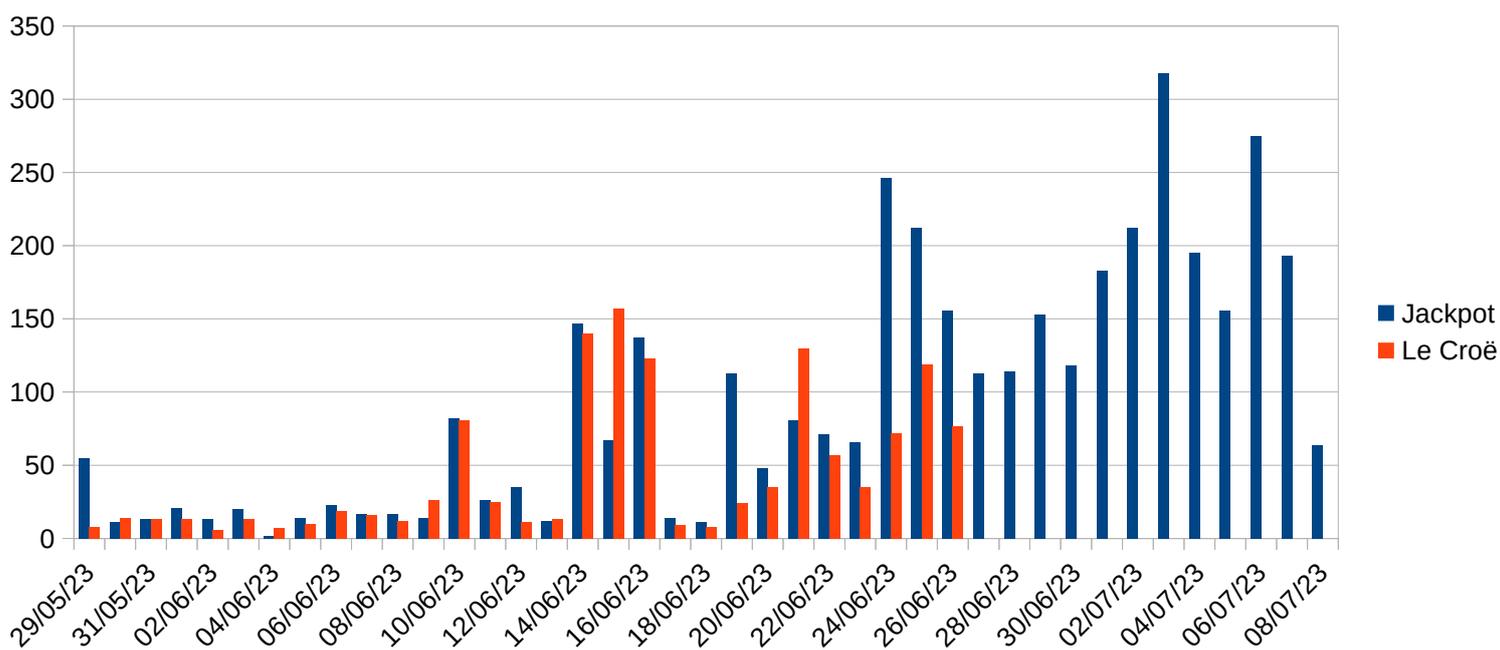
Également, un Vautour fauve s'est introduit sur le site, consommant la nourriture destinée aux poussins. Le grillage a donc été réhaussé le 9 juin, et a permis de résoudre le problème.





Figure 3 – cloison séparation dans la cavité

Figure 4 – Battements d'ailes des 2 oiseaux



L'envol des oiseaux

Le suivi post-envol a été assuré de 3 manières différentes :

- L'observation visuelle directe aux jumelles et longues-vues.
- La localisation des oiseaux grâce à la télémétrie. Cette méthode permet de trouver l'oiseau, dans le but de faire une observation visuelle.
- La localisation via les balises GSM/GPS. Ces balises enregistrent les positions géographiques (latitude, longitude, altitude), mais également la température de l'oiseau et les données d'accélérométrie.

Lorsque les oiseaux ont 121 jours, la porte de la cavité peut être ouverte, si trois conditions sont réunies :

- Des oiseaux prêts à l'envol : critère très subjectif, mais les différentes observations effectuées les jours précédents (battements d'ailes, prise de nourriture, etc) nous permettent d'avoir une perception positive ou négative.
- La disponibilité d'observateurs le jour j et les jours suivants (l'ouverture se fait plutôt en début de semaine pour bénéficier de la présence des stagiaires),
- Des bonnes conditions aérologiques le jour de l'ouverture et les jours suivants.

La cloison de séparation a permis d'ouvrir la porte en décalé. En effet, les oiseaux ayant 5 jours de différence d'âge, « Le Croë » a été libéré le 26 juin, « Jackpot » le 3 juillet.

Le Croë s'est envolé le jour même, 26 juin, à l'âge de 122 jours pour aller se poser sur un piton à proximité. Il n'est par la suite jamais revenu dans la cavité.

Jackpot est libéré le 3 juillet, mais ne s'est envolé que le 8 juillet à l'âge de 129 jours pour aller se poser à proximité immédiate de la cavité. Il est revenu quelques fois les jours suivants à proximité immédiate de la cavité, sans y rentrer.

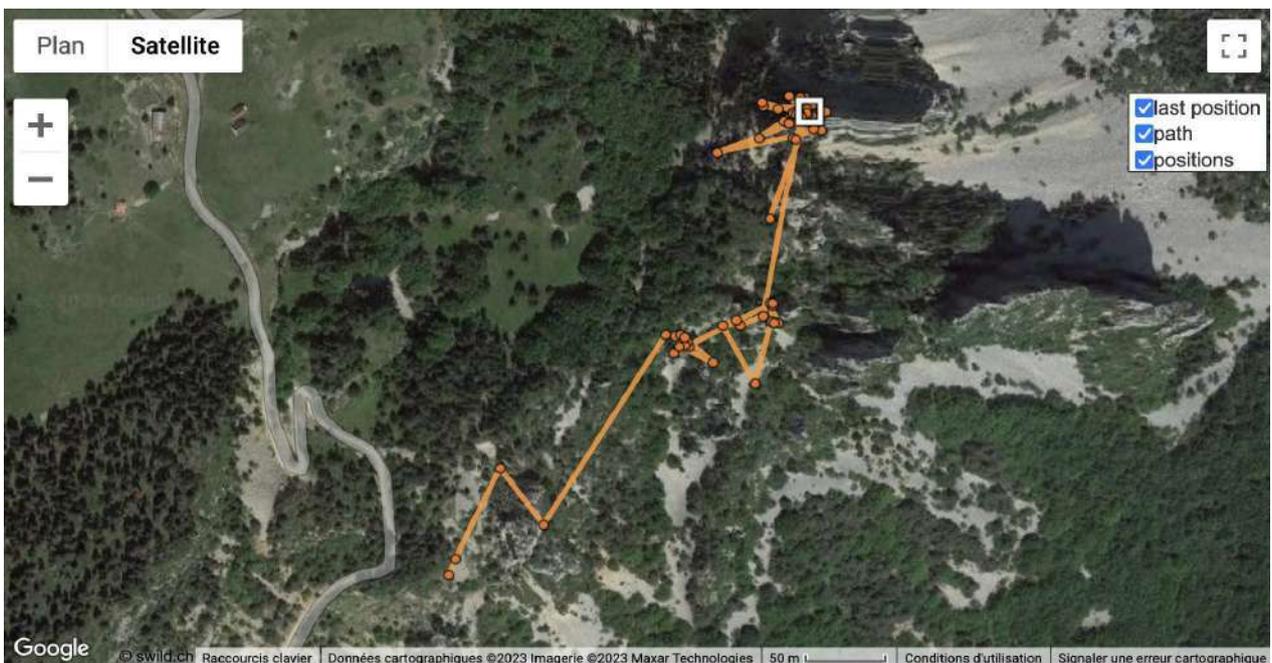


Figure 5 – Trajets de Le Croë les trois premiers jours de vol



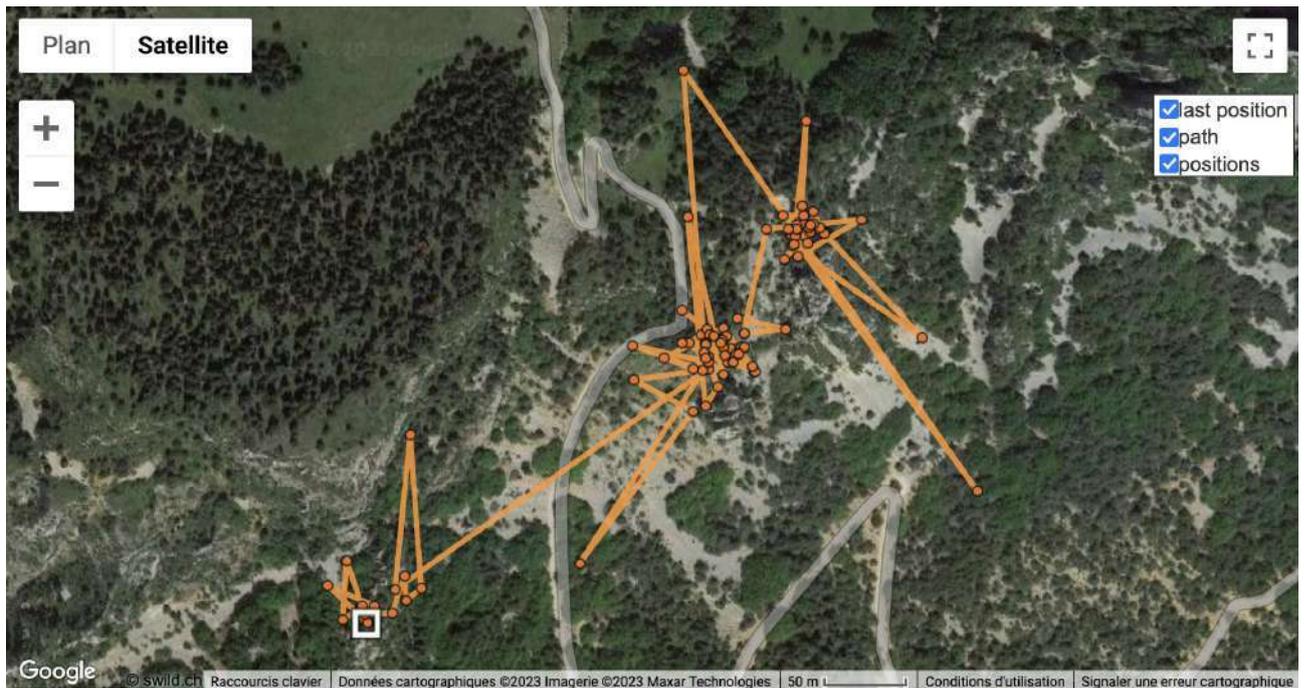


Figure 6 – Trajets de Jackpot les trois premiers jours de vol

La période des 2 mois post-envol est considérée comme critique pour les oiseaux et nécessite un suivi. Suite à la mort de deux oiseaux en 2017, nous avons mis en place un protocole de suivi post-envol très précis :

Les 15 premiers jours après l'envol, nous cherchons à obtenir une observation visuelle une fois par jour. A défaut, nous mettons en place des moyens de recherche en équipe : prospection simultanée, triangulation des émissions VHF.

Les 6 semaines suivantes, tant que les oiseaux sont autour du site, une pression d'observation importante a été maintenue.

Ce suivi a été assuré de 3 manières différentes :

- L'observation visuelle directe aux jumelles et longues-vues.
- La localisation des oiseaux grâce à la télémétrie. Cette méthode permet de trouver l'oiseau, dans le but de faire une observation visuelle.
- La localisation via les balises GSM/GPS. Ces balises enregistrent les positions géographiques (latitude, longitude, altitude), mais également la température de l'oiseau et les données d'accélérométrie. Une fois les oiseaux envolés, les observateurs doivent s'assurer qu'ils s'alimentent régulièrement, et acquièrent au fil des jours une maîtrise du vol et des atterrissages.

Pour l'alimentation, le protocole de réintroduction précise que le nourrissage artificiel doit être maintenu pendant les premiers mois qui suivent l'envol. Ainsi, nous avons mis à leur disposition des résidus de boucherie sur deux placettes à proximité du site de lâcher, ainsi que deux points d'eau.



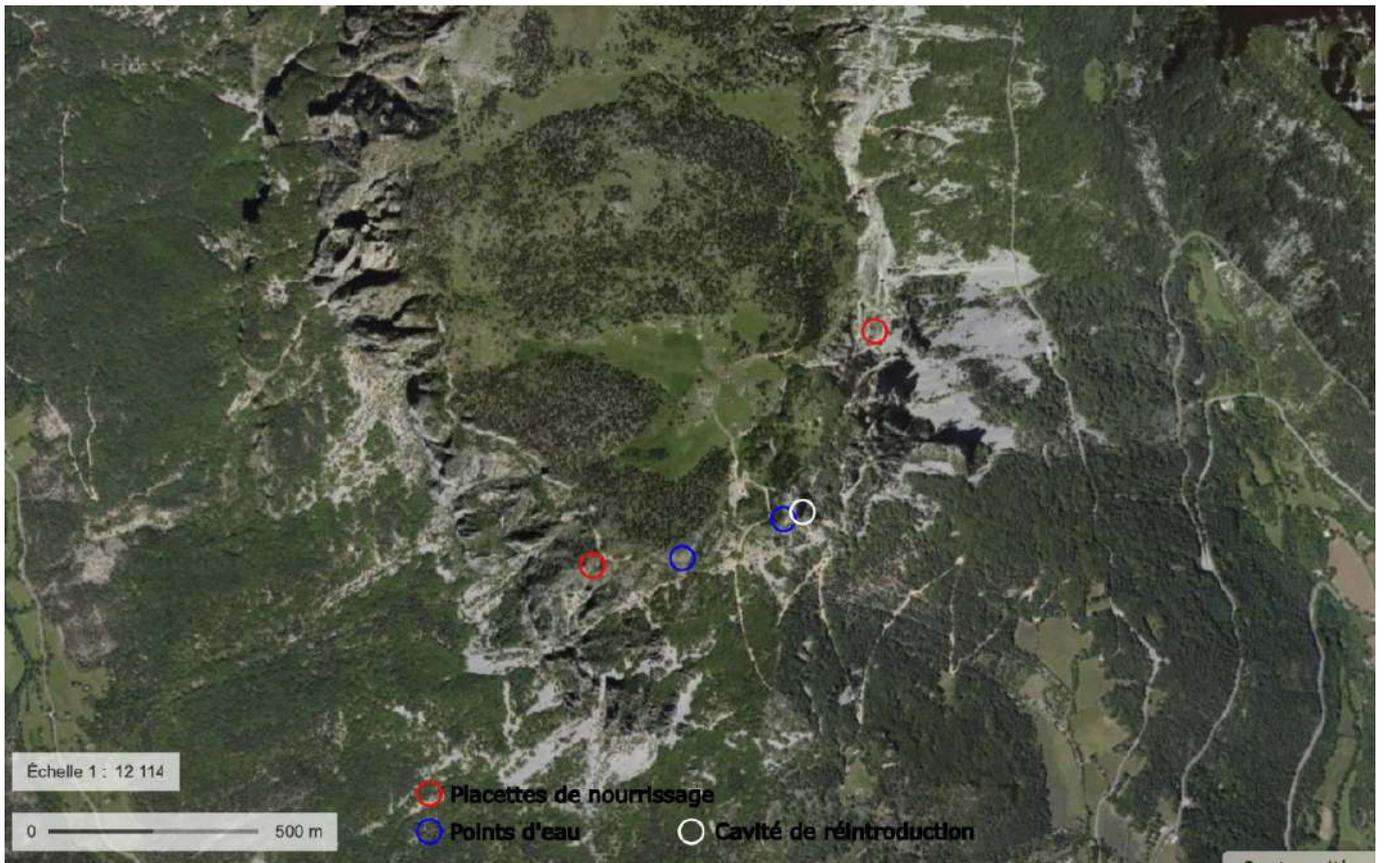


Figure 7 – Site de réintroduction de Tussac points d'alimentation et d'eau

Date	Taquet (autour)	Tussac ouest	Fistourle	Archiane	Gorodel	TOTAL
29/06/23			10	10		
30/06/23	10					
04/07/23			15			
05/07/23	10			10	10	
07/07/23	10					
10/07/23	10		10			
12/07/23		20				
14/07/23		10	10			
18/07/23		20	20			
20/07/23			15			
25/07/23		15	15			
01/08/23		15	15			
03/08/23		15	15			
08/08/23		10	10			
12/08/23			10	15		
Total	40	105	145	35	10	335

Tableau 3 : quantité de nourriture déposée sur les placettes post-envol (en Kg)



Phase d'émancipation et départ en erratisme

Leurs relations avec le monde extérieur furent particulièrement suivies, car certaines pouvaient présenter des menaces :

- relations intra-spécifiques notamment avec les autres gypaètes nicheurs à proximité du site de lâcher : 2 cas d'interactions agressives avec un adulte, sans conséquence pour les oiseaux. Il est donc prévu de rechercher d'autres sites de libération si les nidifications à venir devaient se rapprocher de Tussac.
- Relations interspécifiques : on constate comme les autres années de nombreux contacts positifs avec les Vautours fauves : localisation de cadavres, et probablement apprentissage du vol et visualisation des conditions aérologiques.
- Interactions avec l'homme : on a constaté pour Le Croë une distance de fuite très courte, peut-être lié aux interactions durant la phase au taquet. Il faudra réfléchir aux solutions permettant de réduire les contacts visuels.

Avec les déplacements des oiseaux de plus en plus loin du secteur de lâcher, le suivi a évolué mi-août vers l'exploitation des données issues de leurs GPS.

Le Croë a commencé à explorer au delà du site de Tussac à partir du 27 juillet. Il quitte le territoire du PNR le 29 août pour le Dévoluy, puis le massif de Belledonne.

Jackpot a effectué des explorations plus lointaines à partir du 24 juillet. Il quitte le territoire du PNR le 7 septembre pour la Maurienne, en effectuant un tour complet de l'Oisans.

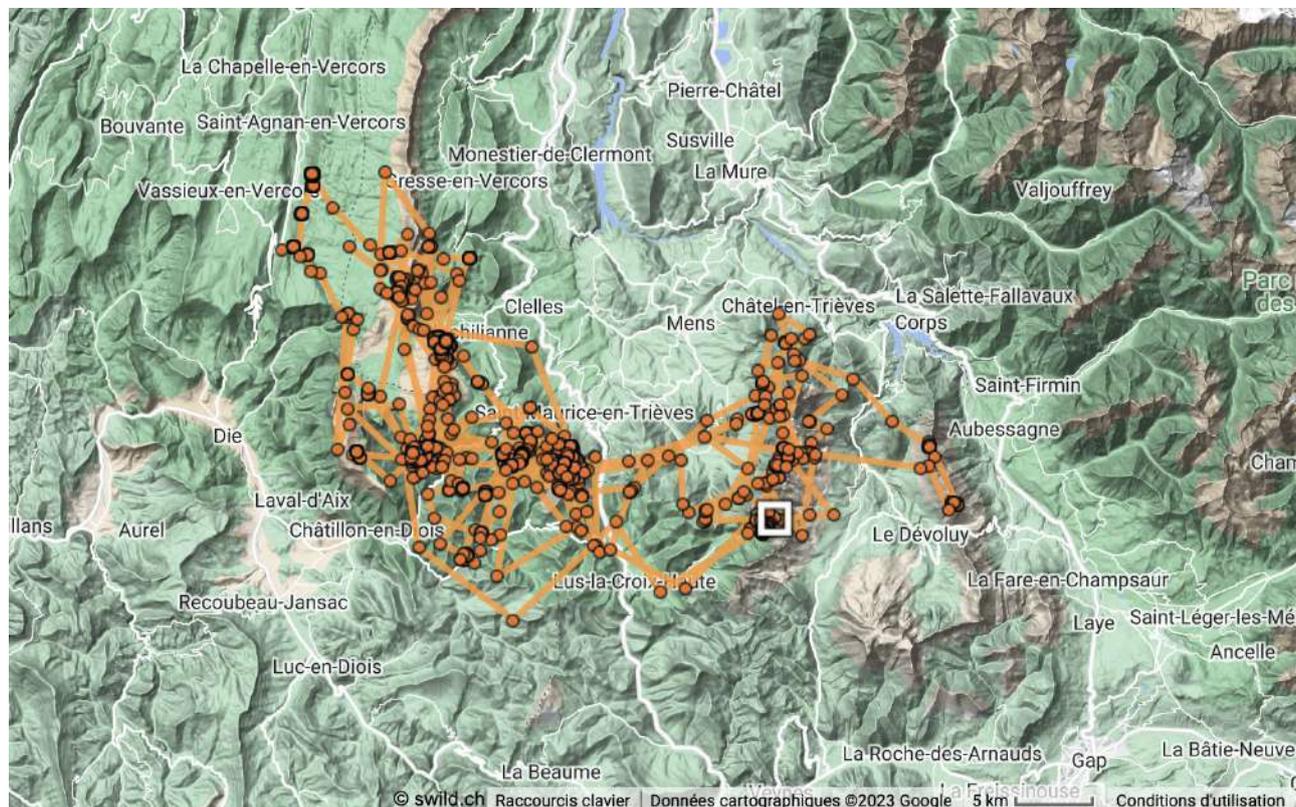


Figure 8 – Trajets de Le Croë du 27 juillet au 31 août 2023



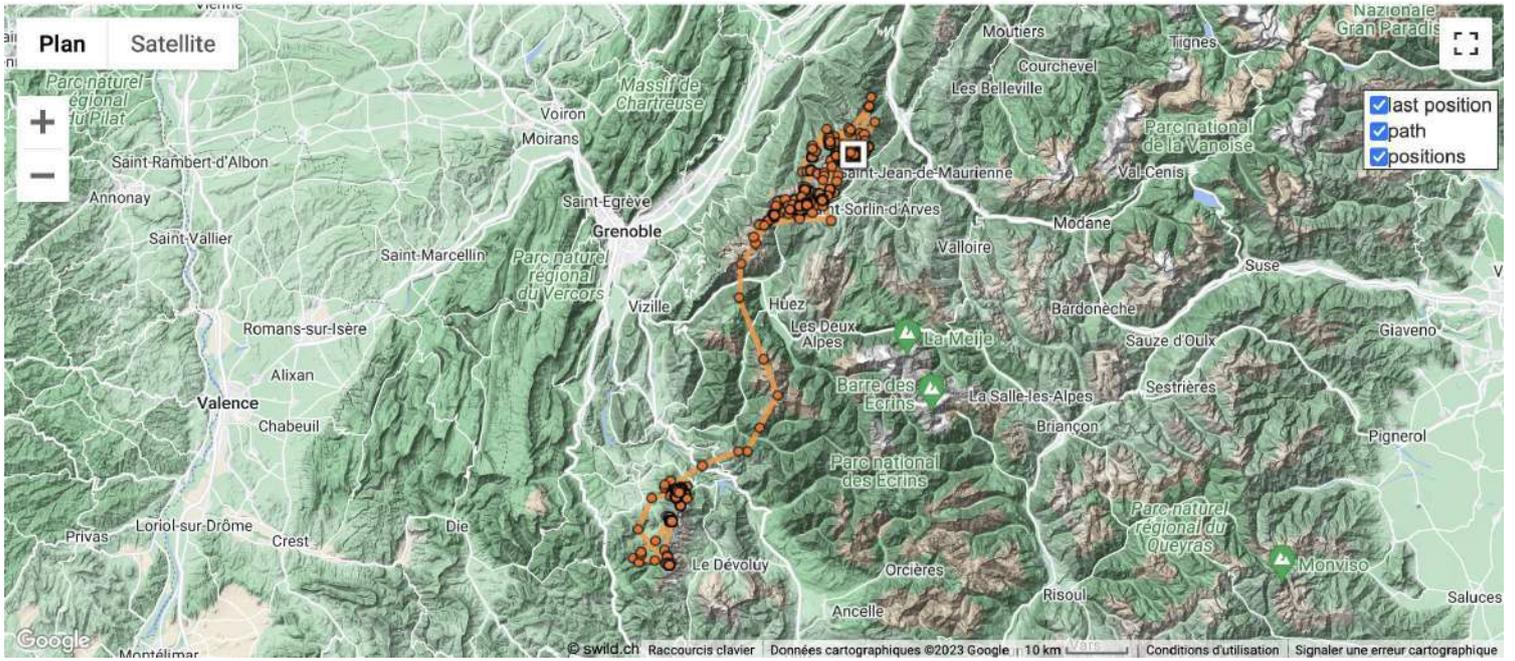


Figure 9 – Trajets de Le Croë du 1^{er} au 19 septembre 2023

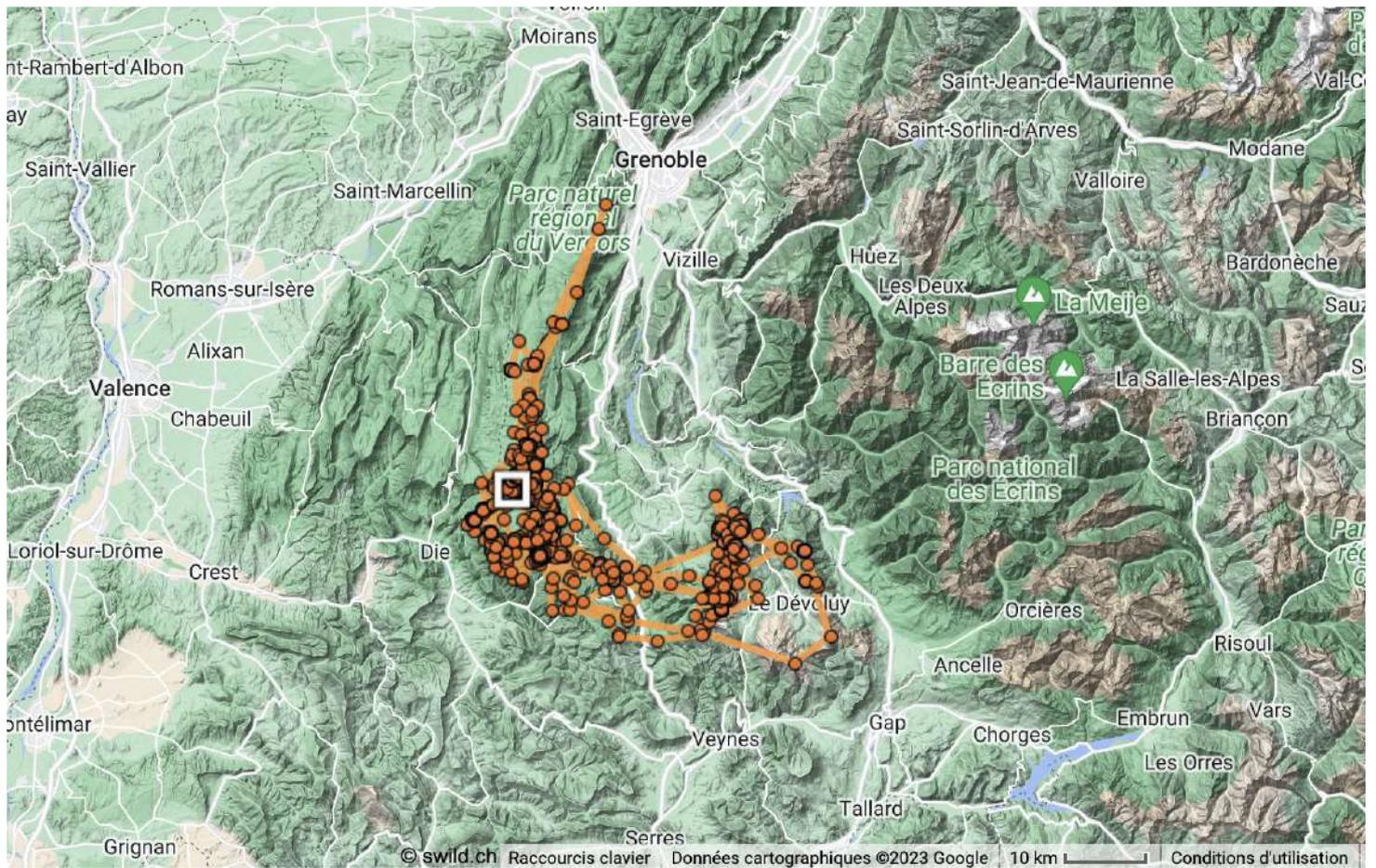


Figure 10 – Trajets de Jackpot du 27 juillet au 31 aout 2023



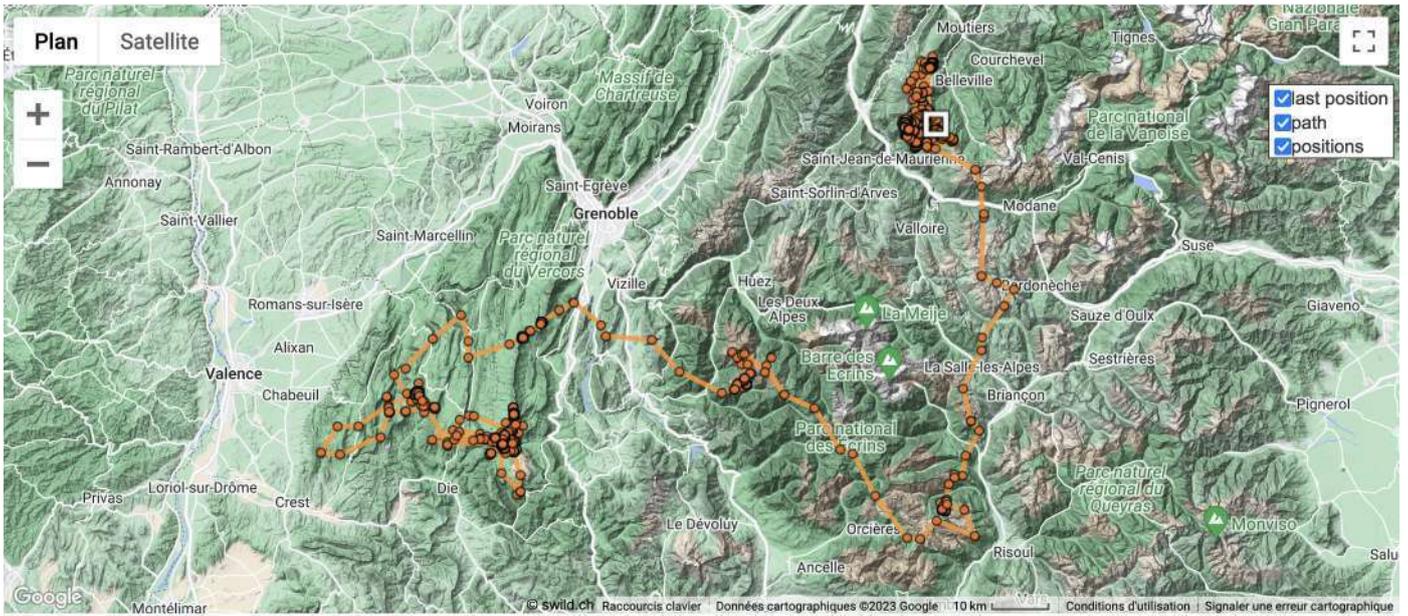


Figure 11 – Trajets de Jackpot du 1^{er} au 19 septembre 2023



Figure 12 – Jackpot et Le Croë en grande discussion



Les soutiens de l'équipe du Parc

Comme depuis 2017, l'association des Graines d'éleveurs est totalement impliquée dans le programme de réintroduction. Il n'y a pas eu d'animation spécifique et d'accueil du public lors de la journée de dépose au taquet mais deux journées autour de la libération ont été proposées avec leur complicité. D'une part, une journée à destination des agriculteurs du territoire et des parrains/marraine des gypaète, mobilisés par les Graines d'éleveurs le 18 juin. D'autre part, les Graines d'éleveurs ont également contribué à l'organisation de la fête du gypaète le 3 septembre à Archiane dans le cadre de la journée internationale des vautours.

Comme chaque année, les habitants de la commune de Châtillon en Diois ont été actifs, en plus de leur accueil très chaleureux. La Mairie nous permet d'utiliser son réseau « internet » pour la connexion wifi de la Webcam (même si elle n'a pas fonctionné cette année). Une personne de la commune, propriétaire foncier sur Tussac, met sa cabane privée à la disposition des stagiaires afin qu'ils puissent séjourner à proximité de la cavité dans de bonnes conditions. Cet accueil toujours chaleureux des habitants et des élus de la commune montre leur appropriation à ce projet !

D'autres partenaires (comme la VCF, la LPO, les services de l'État, ...) mais aussi de nombreux bénévoles et des acteurs locaux sont bien présents tout au long de l'opération de réintroduction.

Quelques nouvelles des gypaètes dans le ciel du Parc du Vercors

Depuis 2010, ce sont donc 19 gypaètes qui ont été libérés dans le ciel de Tussac. La dynamique est bien lancée puisque si avant 2010, nous avons 1 seule observation annuelle en moyenne de gypaète barbu sur le massif du Vercors, depuis 2018, nous avons en permanence des oiseaux sur le territoire. Ce constat est encourageant et l'objectif de voir le premier couple de gypaète barbu se reproduire sur le Vercors semble être atteint depuis 2022. Les étapes suivantes à franchir sont l'installation d'autres couples (un deuxième s'est donc installé en 2023) et surtout une installation durable sur le Vercors.

La présence de 4 gypaètes adultes, dont 2 en couple, dans le cirque d'Archiane a mobilisé toute l'attention de l'équipe du Parc et de la Réserve naturelle et de notre réseau local de bénévoles encore cette année. Si le couple historique de Glandasse constitué de Gerlinde et Stephan ne s'est pas reproduit cette année, Le couple nicheur d'Archiane, constitué de Pamela et un mâle non identifié surnommé Mitch, ont réussi à mener un poussin à l'envol. Ce poussin a été nommé Vercors Nature, du nom de l'association parraine.

A noter qu'en octobre 2023, Nicolas Renous est descendu dans l'aire de reproduction pour récupérer des plumes qui nous permettront, grâce à la génétique, d'identifier le mâle reproducteur.



Des actions de communication et de sensibilisation

De nombreuses actions de communication/sensibilisation ont été mises en oeuvre encore cette année. Différents outils ont été créés, des réunions organisées, des conférences, etc.

Notons par exemple :

- la fête du Gypaète organisée le 3 septembre à Archiane, qui a réuni plus d'une centaine de participants, dans le cadre de la journée internationale des vautours
- la journée de parrainage des 2 jeunes gypaètes,
- la communication régulière du Parc sur la vie des jeunes oiseaux libérés (le lâcher, le lien internet vers la webcam de la cavité, les envols, ...) via des communiqués de presse, la lettre d'information ou encore les réseaux sociaux,
- la communication dans la presse locale, régionales et nationale qui ont relayé et valorisé ce projet d'envergure,
- des conférences organisées en soirée cet été ou en journée lors de la fête des Arts et des Vignes la première semaine d'août par la commune de Châtillon en Diois,
- des animations spécifiques sur le sentier des Vautours d'Archiane,
- des actions de sensibilisation à destination de pratiquants d'activités de loisirs pouvant potentiellement être des menaces pour ces oiseaux (distribution de la carte des zones à enjeux où il est demandé aux pratiquants de vol à voile de ne pas venir voler, ...),
- la création de placettes d'équarrissage chez les éleveurs du territoire déjà engagés dans la gestion de la population de vautour fauve,
- la diffusion en avant première à St Martin en Vercors d'un opus de la série documentaire d'ARTE sur les corridors sauvages "Vivre avec les vautours gypaètes", suivie d'une discussion sur la réintroduction, rassemblant un peu plus de 70 personnes,
- le lancement tout début octobre d'un projet scolaire d'envergure sur le gypaète barbu pour 10 classes de cycle 3 (CM1-CM2) qui s'appuie sur l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et l'éducation artistique et culturelle,
- etc ...



Les perspectives pour les années à venir

Les actions du LIFE Gyp'Act se poursuivent et prendront de l'ampleur l'année prochaine.

La lutte contre les menaces, la sensibilisation de tous les publics (agriculteurs, pratiquants de sport de pleine nature, élus, habitants et visiteurs), la création et la réédition d'outils pédagogiques vont se poursuivre.

Début 2025, le Parc du Vercors accueillera le premier séminaire de ce LIFE.

Les réintroductions vont se poursuivre jusqu'en 2027, avec un rythme de deux oiseaux par an, sur le site de Tussac (ou un autre si la présence d'adultes reproducteurs à proximité impose un déplacement).





Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire





LIFE GYP'ACT (Project 101074131 — LIFE21-NAT-FR-LIFE GYPACT)

Report

Strengthening the reintroduction program to restore the Gypaetus barbatus metapopulation between the Alps and the Pyrenees

Territories:

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Auvergne Rhône-Alpes
Occitanie

Duration:

6 ans — 01.12.2022 - 01.12.2028

Total budget:

13 465 097,50 Euros
EU financial contribution: 10 074 747,94 €
% EU co-financing: 75%

Type of document

Synthèse

Date of report

Octobre 2023

Covering the project activities

From **xxxxx** to **xxxxx**

Title of the action

Captures et équipements GPS Vautours

Name beneficiary

Parc naturel régional du Vercors

Contact person

Nicolas Renous

E-mail

nicolas.renous@pnr-vercors.fr

Postal address:

**255 chemin des fusillés
38250 Lans en Vercors**

Logo beneficiary



www.gypact.fr



Suivi des Vautours fauves par GPS

En 2021, le Parc naturel régional du Vercors fait l'acquisition de 11 balises GPS/ GSM, afin d'équiper et suivre des Vautours fauves (grâce à des fonds de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes).

L'objectif était d'améliorer les connaissances concernant les sites de reproduction, de nourrissage et de repos utilisés localement, l'exploitation des territoires par les vautours, les corridors empruntés et les mouvements entre les différentes populations.

Plusieurs sessions de capture ont été organisées entre fin 2021 et 2022, en partenariat avec le laboratoire du CEFE (centre d'écologie fonctionnelle et évolutive) du CNRS de Montpellier, et avec l'aide d'autres gestionnaires du secteur (Vautours en Baronnies, Parc National de la Vanoise).

- une première session est organisée du 18 au 21 décembre 2021, en utilisant la technique du piège passif (volière aménagée en « cage à corbeau », avec une ouverture sur le toit et appâts à l'intérieur). Cette tentative n'a pas permis de capturer d'oiseaux.
- une seconde tentative est organisée du 27 au 30 juillet 2022, avec la même technique, et n'a également pas permis de capturer d'oiseaux.

Suite à un constat d'échec de cette méthode, des aménagements sont réalisés sur la volière en octobre 2022, et un apport alimentaire régulier à l'intérieur de la volière est effectué.

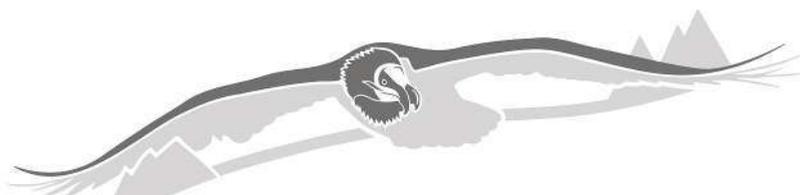
Une troisième tentative de capture, cette fois avec une fermeture de la porte de la cage à distance, s'est déroulée le 7 décembre 2022 après midi, et a permis de capturer 15 Vautours fauves. Les manipulations étaient prévues le lendemain, malheureusement, dans la nuit, les vautours ont réussi à percer le grillage de la volière, et seuls resteront 3 Vautours fauves.

Ces 3 oiseaux, des adultes en bonne santé apparente, ont été bagués et équipés des balises GPS/GSM. Des prélèvements sanguins, cloacaux et buccaux ont été réalisés.

En 2023, Le système de capture est amélioré (condamnation de la grande trappe horizontale trop lourde pour une manipulation rapide, rénovation de la cabane d'affût, pose d'une vitre teintée). Un essai de capture est effectué le 12 mai, puis une séance de capture le 26 mai, permettant de capturer 32 Vautours fauves. Des mesures biométriques, et des prélèvements sanguins, buccaux et cloacaux sont réalisés, ainsi que la pose des bagues. 8 individus adultes sont équipés de balises GPS/GSM.

Lieu de capture → Volière située sur la placette d'équarrissage du PNRV (commune de Chamaloc - Drôme)

Cette placette est alimentée toute l'année, trois jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi), par la collecte des cadavres d'animaux issus des élevages auprès des agriculteurs des secteurs du Diois et du Vercors Drômois (90 tonnes en moyenne par an).



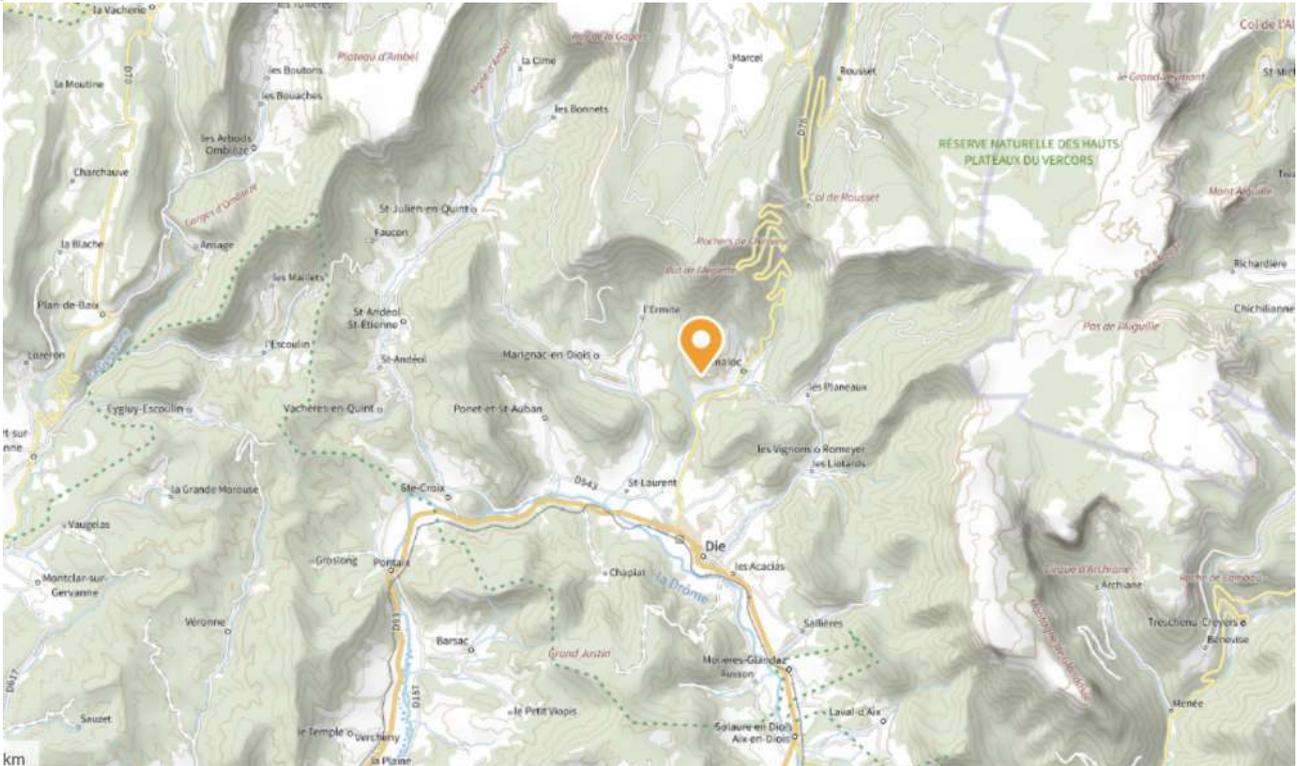


Figure 1: Situation du lieu de capture

Système de capture utilisé

La volière présente sur le site, permettant de mettre en « quarantaine » des oiseaux en difficulté, a été transformée :

- Une cabane située à l'intérieur de la volière à l'origine, utilisée pour une mise à l'abri des oiseaux, est fermée de tous côtés. Une lucarne vitrée y est installée pour déclencher la fermeture de la porte au moment opportun.
- Une ouverture de 3m x 5m sur le sommet de la volière est aménagée.
- Un système de fermeture à distance (cordelette) de la porte d'entrée permet la capture.





Figure 2: Transformation de l'abri en cabane d'affût



Figure 3: Vue d'ensemble du dispositif de capture



Moyens humains mobilisés en 2023

Les travaux du dispositif de captures ont demandé 2,5 journées :

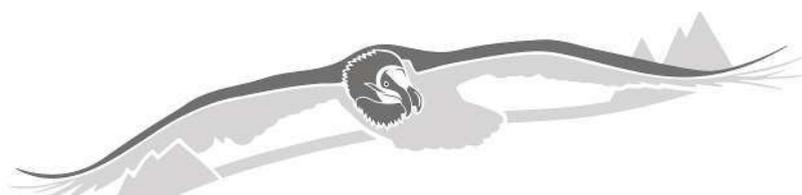
- Une journée de transformation de la cabane le 25/04/2023, à trois agents (Nicolas Renous, Loïc Augoyard, Sébastien Bossand - PNRV).
- Une journée et demi (9 mai et 25 mai) permettant de finir les détails de réalisation de la cabane et du dispositif de captures (Nicolas Renous – PNRV).
- Un essai de capture a été réalisé le 12 mai, et a permis de constater que le piège était fonctionnel (Nicolas Renous et Loïc Augoyard – PNRV).

Une journée de capture a été réalisée le 26 mai, et a réuni 9 participants de 13h à 18h :

- Parc naturel régional du Vercors : Nicolas RENOUS (chargé de projet Life Gyp'Act et Bagueur généraliste, autorisé au baguage et pose de GPS) et Loïc AUGOYARD (agent d'équarrissage),
- CEFE CNRS Montpellier : Olivier DURIEZ
- Laboratoire Vétagro sup : Nino GARDONI (vétérinaire)
- Association ASTERS : Théo MAZET (salarié en charge du programme Gypaète)
- Bénévoles du PNRV : Thibaut LACOMBE (bagueur généraliste), sylvie PLANEL (anthropologue), Olivier TEILHARD et Régine PRAILE



Figure 4: Capture des individus



Résultats

La séance de capture du 26 mai 2023 a permis de capturer 32 Vautours fauves.

Des mesures biométriques ont été réalisées : masse, longueur de l'aile pliée, longueur et largeur de la tête, longueur du bec.

Des prélèvements sanguins, buccaux et cloacaux sont réalisés sur tous les individus : recherche de parasites, virus H5N1, sexage des individus.

8 individus adultes sont équipés de balises GPS/GSM (Ornitela du modèle OrniTrack-50 4G solar), puis bagués avec bagues métal et plastique permettant la lecture à distance grâce à un code alphabétique.

Un oiseau marqué par le passé et ayant perdu sa bague plastique « Darvic » bénéficie d'une nouvelle bague (GBX).



Figure 5: Vue d'ensemble du poste de baguage / prélèvements



Figure 7: Écouvillonnage



Figure 6: Prise de sang



site	année	date capture	date lâcher	Contrôle	TY	baguette	patte TY	nouvelle darvic	Darvic	patte Darvic	GPS n°	position GPS	harnais	ailé (mm)	bec avant (mm)	tête+bec HL (mm)	largeur tête HW (mm)	masse (kg)	collecte plumage	ren baguette	année naissance	origine	âge	classe
Vercors Chamaloc	2022	07/12/2022	08/12/2022	B	OUI	TY6980	D	OUI	IMU	G	216895	ORNITELA	lea-loop	720	53.5	147	60.4	N	PRISE SANS ET ECOUVILLONS BUCCAUX ET CLOACAUX POUR HENI ET ANTIPARASITAIRES, inc				AD	
Vercors Chamaloc	2022	07/12/2022	08/12/2022	B	OUI	TY6986	G	OUI	IMV	D	216893	ORNITELA	lea-loop	710	53.2	148.8	58.2	N	PRISE SANS ET ECOUVILLONS BUCCAUX ET CLOACAUX POUR HENI ET ANTIPARASITAIRES, inc				AD	
Vercors Chamaloc	2022	07/12/2022	08/12/2022	C	NON	TY2317	G	OUI	IML	D	216894	ORNITELA	lea-loop	710	51.4	146	56.1	N	PRISE SANS ET ECOUVILLONS BUCCAUX ET CLOACAUX POUR HENI ET ANTIPARASITAIRES, inc		2001		21	AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	TY4987	D	OUI	GBX	G	216036	ORNITELA	lea-loop	723	53.4	149.8	57.7	7.3	N	baguette ancienne DVG abîmée, remplacée par nouvelle GBX	2013	nid	21	AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	TY6940	G	non	IFO	D									N	baguette Verdon	2020	nid	3	imm
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	TY6508	G	non	GFB	D	216038	ORNITELA	lea-loop	670	54.3	151.2	59.3	7.6	N	baguette Baronnes	2018	nid	5	AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	J05567	G	non	JW (ble)	D	216040	ORNITELA	lea-loop	724	57.1	158.1	62.3	9.1	n	baguette Espagne				AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	B	OUI	TY6534	D	OUI	GBL	G	216037	ORNITELA	lea-loop	680	55	153.5	55.5	6.7	n	nouveau baguette à Chamaloc volerie		volerie		AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	TY4651	D	OUI	GBV	G	216882	ORNITELA	lea-loop	740	54.4	157.3	63.1	8.6	n	rebaguette darvic				
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	B	OUI	TY7000	D	OUI	ILS	G									n	nouveau baguette à Chamaloc volerie	2022	volerie	juv	
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	OUI	TY6535	G	non	BVJ	D	216887	ORNITELA	lea-loop	700	51.6	149.2	57.2	7	n	rebaguette TY (ancienne TY2900)	2004	nid	19	ad
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	B	OUI	TY7276	G	OUI	ILX	D	216886	ORNITELA	lea-loop	720	54.5	153.3	60.7	8	n	nouveau baguette à Chamaloc volerie		volerie		ad
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	B	OUI	TY7289	G	OUI	ILG	D	216038	ORNITELA	lea-loop	710	53.4	167.8	50.6	8	n	nouveau baguette à Chamaloc volerie		volerie		AD
Vercors Chamaloc	2023	26/05/2023	26/05/2023	C	NON	ICONA 17	D	OUI	ILJ	G									n	baguette Espagne ICONA				volerie

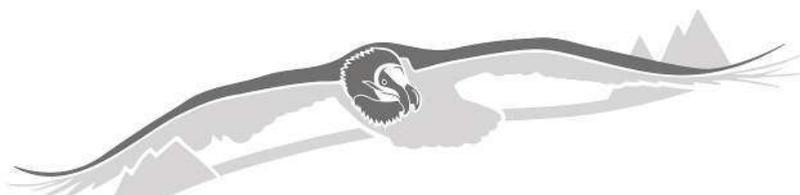




Figure 8: Pose de balise GPS/GSM





Coordinateur



Partenaires financiers



Opérateurs



Partenaire

